



ASSOCIATION FRANÇAISE  
DES VÉTÉRIAIRES POUR  
ANIMAUX DE COMPAGNIE

# Rapport d'activités **AFVAC 2019**

# Sommaire

L'association .....	6
Équipe du siège .....	7
2019 : l'association en chiffres .....	8
Grands dossiers .....	9
Formation continue .....	10
Groupes d'Étude .....	14
Sections Régionales.....	17
Congrès national annuel .....	21
Rencontres Éleveurs-Vétérinaires..	26
Prix de l'Innovation Vétérinaire.....	28
Partenariats.....	30
Communication .....	32
Éditions .....	34
Affaires Internationales .....	38
Comptabilité et trésorerie .....	41

## Une association de vétérinaires dédiée aux équipes soignantes vétérinaires



Jean François ROUSSELOT  
Président

### L'AFVAC en 2019 : Une réussite en cache bien d'autres !

L'année 2019 a été marquée par la réussite d'AFVAC<sup>1</sup> le Congrès à Lyon. Record d'affluence pour un programme scientifique de haute qualité et une exposition commerciale qui a réuni la très grande majorité des sociétés qui souhaitent proposer aux équipes soignantes de bonnes solutions pour les aider à assurer et amplifier le bien-être des animaux.

Ce congrès est en recherche permanente d'**innovations**, parfois copiées, qui lui confèrent cette attractivité. Au fil des années, le village des « start up », le grand prix de l'innovation, les stands au nombre et à la superficie croissantes (4000 m<sup>2</sup> d'exposition et 142 sociétés), la nouvelle application « mobile » sont devenus les compléments indispensables et valorisants du cœur de ce congrès : le programme scientifique.

Le thème (**les examens complémentaires**) était inédit et original, particulièrement bien adapté à la pratique quotidienne et l'ingénierie pédagogique de l'AFVAC a bien montré à travers l'étude méticuleuse des évaluations que Gérard Bartel et son conseil scientifique avaient fait les bons choix. Ce programme ne se contente pas du thème général. Il propose, avec très souvent le soutien des autres organisations professionnelles vétérinaires ou des agences scientifiques telles que l'Anses<sup>2</sup>/ANMV<sup>3</sup>, des sujets d'actualité variés, parfois destinés à l'ensemble de notre profession.

La biodiversité, la pharmacovigilance, les zoonoses parasitaires (module « one health »), la responsabilité civile professionnelle (module ordinal)...constituent presque un programme dans le programme avec là aussi ses « tops ». A Lyon, la réflexion sur les paraprofessionnels vétérinaires et surtout l'évocation des missions courageuses et bénévoles des sapeurs-pompiers vétérinaires en ont fait partie.

Nos **partenaires** ont aussi leur responsabilité dans ce succès avec leurs symposia, ateliers, rendez-vous, tuto... Le pôle «formation continue» (Juliette Andrejak/ Erik Asimus) et le «pôle événementiel» (Aude Igounet/ Claire Beaudu-Lange) et leurs équipes ont orchestré avec talent ce grand succès lyonnais. Parallèlement **ASV le congrès** coorganisé avec l'APForm et l'ASSAV<sup>4</sup> a connu une belle fréquentation.

Mais la réussite n'était pas présente qu'à Lyon. Impossible de citer toutes les congrès, séminaires ou soirées que **les sections régionales ou les groupes d'étude** ont su mettre en place. La coordination de ces actions est assurée par Patrick Bergeaud (SR) et Claude Muller (GE).

L'année 2019 a été très riche et là aussi les évaluations ont montré la satisfaction des participants. Les éditions (Brigitte Cloé et Gilles Chaudieu) ont elles aussi participé activement aux bons résultats 2019 et des évolutions significatives de présentation de la revue Pratique Vet ont été apportées et faciliteront sa lecture.

## Le fonctionnement associatif 2019

La gouvernance de l'AFVAC est assurée par deux conseils élus par les adhérents. Le **conseil d'administration** (CA) composé des présidents des sections régionales, des groupes d'étude et d'administrateurs nationaux s'est réuni trois fois en 2019 et a exercé son rôle de gestion générale de l'association.

Parmi les nombreux débats engagés ou décisions prises, citons celle d'acquiescer Vetbreedge pour amorcer la création de la **médiathèque AFVAC**, la rédaction d'une nouvelle charte de partenariat (2019/2021), la création du 20ème groupe d'étude de l'AFVAC (le GEMP, Groupe d'Etude en Médecine Préventive), le soutien et la participation active à la campagne contre les hypertypes initiée par l'Académie Vétérinaire, une nouvelle organisation des AFVAC junior avec des notes associatives qui faciliteront cette dynamique animée par nos jeunes futurs consœurs et confrères.

Le projet d'un rassemblement de tous les élus pour inventer l'AFVAC de demain a été le fruit de nombreuses discussions ainsi que celui de créer, avec l'équipe du CHU de Nancy (professeur Nguyen Tran), un centre où seraient enseignés, grâce à des technologies robotiques sophistiquées, certains actes de chirurgie ou d'examen complémentaires. «Jamais la première fois sur l'animal» est l'objectif ambitieux de ce projet.

Le CA a entériné le budget 2018 présenté par le trésorier Pierre Maissonneuve et la cheffe comptable Karine Placial (également responsable des ressources humaines) et le contrôle fiscal que notre association a subi n'a relevé que des erreurs mineures dans notre comptabilité.

**Le conseil exécutif (CE) avec le bureau** assure la bonne marche quotidienne de l'AFVAC. Chacun des quatorze membres a une responsabilité bien définie (liste ci-dessous). Ils décriront dans ce document leurs principales actions. Une réunion par mois au siège permet une mise en commun des problèmes rencontrés, la recherche de solutions et les échanges avec les 16 salariés du siège de la rue de Berri.

Ce socle de permanents répartis en six pôles (administration générale, comptabilité, graphisme/communication, formation continue, congrès/partnership/événementiel, éditions) a su s'adapter en 2019 à la croissance de l'AFVAC et aux nombreuses demandes formulées par les élus, par les adhérents ou ceux qui le deviendront.

Comme les autres années, l'**assemblée générale ordinaire** qui s'est tenue le 9 juillet a validé le rapport du Président et les comptes de l'association.

## Un respect scrupuleux des valeurs associatives et des objectifs premiers

Une association de vétérinaires pour les vétérinaires... Avec comme cœur de métier **la formation continue scientifique et technique** n'a pu perdurer et croître depuis 61 ans qu'en se reposant sur trois principes absolus : l'indépendance, la rigueur scientifique et la confraternité.

1. AFVAC: Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie

2. Anses: Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

3. ANMV: Agence Nationale du Médicament Vétérinaire

4. AssAV: Association des Auxiliaires Vétérinaires

Rien de changé ! Si ce n'est que ce sont bien les équipes soignantes et non plus les seuls vétérinaires qui sont les destinataires de ces formations.

Rien de changé non plus pour ce qui concerne l'aspect financier ! L'aide des partenaires, la contribution financière des adhérents et des participants aux événements n'a que le seul but de «payer les frais».

Il faut aussi remercier pour leur dévouement les **238 élus bénévoles**, adeptes des valeurs associatives, qui sont les forces vives et très économiques de notre belle machine pédagogique.

En 2019, le catalogue des formations encore plus fourni que précédemment est paru et pour la première fois, son alter ego, **le catalogue «ASV»** a proposé l'ensemble des formations prévues pour les Auxiliaires Spécialisés Vétérinaires.

Une réflexion a débuté en vue de l'adaptation des formations aux nouvelles structures ou regroupements des praticiens ou établissements de soins. Christian Collinot coordonne ce groupe de travail.

**Difficulté à venir**: une profonde réforme du financement des formations va annuler tous les efforts déployés pour obtenir le référencement «datadock» car celui-ci sera remplacé par un système plus complexe qui nécessitera une forte mobilisation du pôle formation.

## L'AFVAC, une contribution efficace aux dossiers de notre profession

En 2019, notre association a été sollicitée pour participer à plusieurs dossiers intéressant notre profession et son avenir pour y apporter **son expertise technique «animaux de compagnie»**.

Elle a pu ainsi contribuer à une meilleure compréhension du projet de 5<sup>ème</sup> école vétérinaire en commanditant, avec les autres institutions, une enquête sur l'opportunité de ce projet.

Le conseil de la spécialisation vétérinaire a évolué en 2019 et est maintenant placé sous la responsabilité du CNOV<sup>5</sup>. L'AFVAC y sera représenté par un titulaire (Gilles Chaudieu) et une suppléante (Isabelle Testault).

En ayant le souci permanent de faciliter notre exercice professionnel, l'AFVAC a donné son avis dans de nombreuses circonstances: ostéopathie vétérinaire, délégation de tâches des ASV, biologie vétérinaire, projet de télémédecine, projet Calypso....

L'AFVAC est membre du tout récent CLAPAV, le comité de liaison association de protection animale / vétérinaires qui vient d'être créé officiellement. Il s'agit d'un lieu de rencontres (absence de structure administrative) entre responsables vétérinaires et associations de protection animale qui devrait aider à la bonne synergie des deux entités.

Le dossier antibiotiques n'a pas été exempt d'actions dans le cadre d'**Ecoantibio 2**. Un E Learning «antibiorésistance/ antibiotiques» réunissant l'AFVAC (Eric Guaguère et Dan Rosenberg), l'ENVA<sup>6</sup> et VetAgro Sup<sup>7</sup> à l'intention des praticiens et étudiants est en cours de montage avec la société Wolf Learning. Le REPAAS est un réseau de phyto-aromathérapie que l'AFVAC, l'AVEF<sup>8</sup>, et la SNGTV<sup>9</sup> gèrent ensemble avec des experts de la discipline. Son objectif est d'améliorer les connaissances concernant l'efficacité et les effets indésirables de la phytothérapie pour traiter les maladies infectieuses bactériennes. Eric Guaguère et Richard Blostin sont membres du copil.

Le projet «actualisation des fiches «antibiotiques» filière animaux de compagnie et création de nouvelles fiches a été validé par le comité de sélection d'Ecoantibio 2. Les groupes d'étude concernés par l'antibiothérapie seront à nouveau sollicités ainsi que les référents antibiotiques chien (Nicolas Gay), chat (Arnaud Muller) et NAC (Sylvain Larrat).

5. CNOV: Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires

6. ENVA: Ecole Nationale vétérinaire de Maisons-Alfort

7. VetAgro Sup:

8. AVEF: Association Vétérinaire Equine Française

9. SNGTV: Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaire

L'AFVAC a participé à la préparation des tables rondes de la **seconde journée nationale vétérinaire** organisée principalement par le CNOV tenue le 6 février 2020 à Paris et ayant pour thème «Vétérinaire, une profession au service de la Société». Cette journée a pour vocation de renforcer l'image de notre profession auprès du public et des collectivités territoriales.

L'AFVAC représentée par Jean François Rousselot préside l'**Association Qualitevet** composée des organisations professionnelles et des écoles vétérinaires.

Deux groupes de travail bénéficient d'une convention avec Ecoantibio 2. Le groupe «hygiène et biosécurité» sous la responsabilité de Laurent Mangold a pour but de donner aux praticiens de l'ensemble des filières les informations permettant la mise en place des mesures d'hygiène et de biosécurité dans les établissements de soins vétérinaires. Il aura terminé sa mission au cours du premier trimestre 2020. Le groupe «analyses biologiques dans les établissements de soins vétérinaires» coordonné par Guy Hannotte donnera aux praticiens de toutes les filières également, les informations leur permettant de choisir les analyses qu'ils pourront réaliser dans les conditions de qualité et de traçabilité au sein de leurs établissements. Son travail a été fécond en 2019 mais ne sera pas publié avant la fin 2020.

L'AFVAC (Didier Fontaine, Claude Béata) a préparé en 2019 la reconduction de l'expérience «E-vet», en association avec la SNGTV et l'AVEF. La première édition a eu lieu le 24 janvier 2019 et a rencontré un succès intéressant et qui devrait aller en croissant. Cette ouverture vers les nouvelles technologies de la pratique vétérinaire est originale non seulement pour les innovations auxquelles elle donne accès mais aussi par son mode de présentation. (E-vet a été programmé le 30 janvier 2020 à Paris).

Que l'information concerne une action interne ou un événement externe, la porter à la connaissance des équipes soignantes demande une vraie expertise de la **communication**. Le tandem Christophe Lebis/Joana Gouin a pris en charge cet aspect difficile avec la volonté de situer cette communication dans ce créneau idéal du «ni trop peu, ni pas assez».

## 2020 ?

L'année 2019 s'est révélée être une très belle année pour notre association et les perspectives 2020 étaient au beau fixe. Dans chaque région, pour chaque groupe, pour le siège et tous les élus, les conditions de la réussite étaient en place et nous avons tous l'envie de retrouver en diverses occasions nos confrères et consœurs pour ces deux objectifs finaux de promotion du bien-être animal et du bonheur professionnel.

Le destin en a décidé autrement mais c'est une autre histoire que nous évoquerons dans le rapport de l'année prochaine...

**Vive l'AFVAC !**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Rousselot', with a stylized flourish extending to the right.

**Jean François ROUSSELOT**  
Président

# L'association

## Conseil exécutif



**Jean-François ROUSSELOT**  
Président



**Didier FONTAINE**  
Secrétaire général



**Pierre MAISONNEUVE**  
Trésorier National



**Eric GUAGUÈRE**  
Président sortant



**Gilles CHAUDIEU**  
Vice-Président délégué  
aux Éditions



**Dan ROSENBERG**  
Vice-Président délégué  
aux Affaires nationales



**Claude BÉATA**  
Vice-Président délégué  
aux Affaires européennes  
et internationales



**Patrick BERGEAUD**  
Vice-Président délégué  
aux Sections Régionales



**Claude MULLER-FLEURISSON**  
Vice-Présidente déléguée  
aux Groupes d'Étude



**Erik ASIMUS**  
Vice-Président délégué  
à la Formation Continue  
Vétérinaire



**Claire BEAUDU-LANGE**  
Vice-Présidente déléguée  
au Congrès National



**Christian COLLINOT**  
Vice-Président délégué  
aux Finances



**Christophe LEBIS**  
Vice-Président délégué  
à la Communication

PRÉSIDENTS D'HONNEUR:  
Christian DUMON - Richard LECOMTE

## Conseil d'administration

### 52 ADMINISTRATEURS

- 16 administrateurs nationaux
- 16 Présidents de Sections Régionales
- 20 Présidents de Groupes d'Étude
- Les Présidents et Membres d'Honneur

# Équipe du siège



Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie

40 rue de Berri, 75008 PARIS - Tél. (Standard) : 01 53 83 91 60

Mail : [contact@afvac.com](mailto:contact@afvac.com) - [www.afvac.com](http://www.afvac.com)

## Contacts

### Congrès

#### Aude IGOUNET

Directrice Congrès, Partenariat, Événementiel  
[aigounet@afvac.com](mailto:aigounet@afvac.com) - 01 53 83 91 61

#### Clémence LASSADE

Assistante Événementiel  
[classade@afvac.com](mailto:classade@afvac.com) - 01 53 83 91 04

### Formations / Suivi des séminaires

#### Juliette ANDRÉJAK

Directrice du Développement professionnel & technique  
[jandrejak@afvac.com](mailto:jandrejak@afvac.com) - 01 53 83 91 67

#### Monika PTASZYNSKA

Secrétaire du Pôle Formation  
[mptaszynska@afvac.com](mailto:mptaszynska@afvac.com) - 01 53 83 91 65

#### Jérôme BUISSON

Assistant de formation  
[jbuisson@afvac.com](mailto:jbuisson@afvac.com) - 01 53 83 91 05

#### Béatrice PARADISO

Assistante de formation  
[bparadiso@afvac.com](mailto:bparadiso@afvac.com) - 01 53 83 91 01

#### Bernadette HUDÉ

Assistante de Formation et Services Généraux  
[bhude@afvac.com](mailto:bhude@afvac.com) - 01 53 83 91 62

### Communication

#### Joana GOUIN

Chargée de Communication - Infographiste  
[jgouin@afvac.com](mailto:jgouin@afvac.com) - 01 53 83 91 00

#### Frédéric LHOUMEAU

Intégrateur Web  
[lereseau@afvac.com](mailto:lereseau@afvac.com) - 01 53 83 91 02

#### Sabrina BERGUER

Graphiste et Intégrateur Web  
[sberguer@afvac.com](mailto:sberguer@afvac.com) - 01 53 83 91 09

### Administration / Services généraux

#### Olivia ASSOUS

Assistante de Direction  
[oassous@afvac.com](mailto:oassous@afvac.com) - 01 53 83 91 63

#### Bernadette HUDÉ

Assistante de Formation et Services Généraux  
[bhude@afvac.com](mailto:bhude@afvac.com) - 01 53 83 91 62

### Ressources humaines

#### Karine PLACIAL

Responsable Ressources humaines, Gestion budgétaire et matériel  
[kplacial@afvac.com](mailto:kplacial@afvac.com) - 01 53 83 91 64

### Comptabilité

#### Arnaud BOMONT

Comptable et Référent informatique  
[abomont@afvac.com](mailto:abomont@afvac.com) - 01 53 83 91 66

#### Philippe MAUNIER

Comptable  
[pmaunier@afvac.com](mailto:pmaunier@afvac.com) - 01 53 83 91 03

#### Sandrine HADJADJ

Comptable  
[shadjadj@afvac.com](mailto:shadjadj@afvac.com) - 01 53 83 91 68

### Édition

#### Brigitte CLOET

Directrice du pôle Éditions  
[bcloet@afvac.com](mailto:bcloet@afvac.com) - 01 53 83 91 06

# 2019 : l'association en chiffres

Créée et administrée par des praticiens depuis 1958, l'Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie (AFVAC) est une association professionnelle consacrée à la Formation Continue Vétérinaire, scientifiquement indépendante et accréditée par le Comité de la Formation Continue Vétérinaire (CFCV).



Plus de

**3 300** 

ADHÉRENTS

Près de

**7 000**   
VÉTÉRINAIRES  
FORMÉS PAR AN

**15** | SECTIONS  
RÉGIONALES 

& **1** | GROUPE  
DE TRAVAIL

Pour se former près de chez soi

**20** | GROUPES  
D'ÉTUDE   
Pour progresser ensemble  
dans une discipline

**235** | ÉLUS  
AFVAC

Partout en France



Près de  
**1 000** ASV  
FORMÉS PAR AN

**2** | REVUES  
SCIENTIFIQUES

(PratiqueVet,  
Revue Vétérinaire Clinique)



**4** | SITES  
INTERNET

[www.afvac.com](http://www.afvac.com)  
[www.afvac-lecongres.com](http://www.afvac-lecongres.com)





# Formation continue



**Juliette ANDRÉJAK**  
Directrice du Développement  
professionnel & technique



**Erik ASIMUS**  
Vice-Président délégué à la  
Formation Continue Vétérinaire

## L'AFVAC, LEADER DE LA FCV EN FRANCE

Au cours de l'année 2019, hors Congrès National et Rencontres Eleveurs, 176 formations ont été organisées au cours desquelles 54445,5 heures de formations ont été dispensées. 6 380 vétérinaires participants ont assisté à ces formations (augmentation de 19,7% du nombre de participants par rapport à 2018).

Ces 176 formations ont été organisées par les 13 Sections Régionales, le groupe de travail Antilles-Guyane, les 20 Groupes d'étude et le Siège.

Un nouveau groupe d'étude a vu le jour en 2019. Le Groupe d'Etude de Médecine Préventive (GEMP) II a réalisé sa première soirée en 2019 à Montpellier rassemblant 29 confrères.

Hors Congrès national et Rencontres éleveurs vétérinaires, 3264.1 Crédits de Formation Continue (CFC) ont été délivrés.

2637 vétérinaires congressistes dont 12,4 % d'étrangers ont assisté au Congrès National à Lyon. 196 conférenciers ont présenté 292 conférences sur 3 jours. 32599 questionnaires de sessions ont été remplis et 2238 Crédits de Formation Continue ont été délivrés.

Fort de ses 3300 adhérents, l'AFVAC possède maintenant une ingénierie pédagogique bien rodée qui permet d'adapter, d'évaluer et de faire progresser les formations en permanence. En parallèle du présentiel qui reste son cœur de métier, l'AFVAC développe également les possibilités de se former à distance avec, par exemple, une médiathèque riche de plus de 200 vidéos de conférences.

Elle conforte un peu plus cette année encore sa place de leader de la formation continue vétérinaire en France.

## L'AFVAC ACTEUR IMPLIQUÉ DANS LE CFCV

Historiquement premier organisme de formation, l'AFVAC a toujours été impliquée au niveau national dans le Comité de la Formation Continue Vétérinaire (CFCV) et le pôle Formation Continue a toujours mis son expertise au service de cet organisme.

Depuis 2019, l'AFVAC préside le Comité de la Formation Continue Vétérinaire (CFCV) (voir ce chapitre).





**Eric GUAGUÈRE**  
Président sortant

## L'AFVAC PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE LA FORMATION CONTINUE VÉTÉRINAIRE (CFCV)

Le Comité de la Formation Continue Vétérinaire (CFCV) est une association chargée de promouvoir la qualité de la formation vétérinaire continue tout en garantissant l'indépendance du message scientifique. L'AFVAC en assure la présidence pour un mandat de trois années.

À ce jour, le CFCV comprend 40 membres, organismes de formation ayant reçu un agrément selon un cahier des charges précis.

### Des missions clairement identifiées

Le CFCV a pour missions de :

- Promouvoir la formation continue auprès des vétérinaires;
- Promouvoir la qualité de la formation continue des vétérinaires: - Recenser, sans prétendre à l'exhaustivité, les formations, ouvrages et revues à la disposition des vétérinaires de manière à en faciliter leur accès; - Mettre en place des programmes d'aide aux praticiens ayant des difficultés à remplir leur objectif de formation continue.
- Apporter une expertise technique à la Commission de l'Exercice Professionnel du Conseil national de l'Ordre des vétérinaires;
- Apporter, en tant que de besoin, une expertise technique dans la préparation des dossiers soumis au Comité d'Éthique mis en place par le Conseil national de l'Ordre des vétérinaires.

### Une nouvelle articulation avec l'Ordre

Dans sa nouvelle organisation, ce n'est plus le CFCV qui accorde l'agrément à un organisme de formation à délivrer des Crédits de Formation Continue (CFC) mais le Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires (CNOV) après examen du rapport de la Commission d'Exercice Professionnel (CEP) récemment créée.

Désormais, un organisme souhaitant être agréé, soumet au CNOV un dossier qui permet au CEP sa complétude selon des critères précis dont le Référencement DATA-DOCK obligatoire.

Le dossier technique est ensuite expertisé par deux membres nommés par le CFCV qui examinent et vérifient l'exactitude des documents (nécessité de fournir des preuves) : objectifs des formations et leur adaptation au public formé, adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement de l'offre de formation, qualité de la composition des comités scientifique, pédagogique ou de rédaction, qualification professionnelle et de la formation continue des formateurs et/ou des rédacteurs, prise en compte des appréciations rendues.

Le président du CFCV rend les conclusions au CEP qui statue sur la proposition à soumettre au CNOV. La décision est signifiée à l'organisme demandeur.

### La qualité et l'indépendance des formations sont nos priorités

A ce jour, le CNOV attribue un agrément aux organismes de formation, pas aux formations proposées. Afin de garantir la qualité des formations, Le CFCV, lors de son expertise technique, est très vigilant sur l'ingénierie pédagogique (compétence du comité pédagogique) et sur la formation scientifique et pédagogique des intervenants.

Par ailleurs, l'indépendance scientifique des organismes de formation est scrutée. Avant sa demande d'examen par le CEP, l'organisme signe obligatoirement une charte de qualité des organismes de formation et un document de règles de bonnes pratiques relations organismes agréés et partenaires commerciaux.

Lors de son expertise technique et scientifique, les experts désignés par le CFCV examinent les modes et sources de financement de l'organisme de formation.

## Des changements prévus dans l'univers plus global de la formation en France

La formation professionnelle connaît de nombreuses évolutions suite à la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

En 2019, les OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés), Actalians pour nos confrères salariés, sont remplacés par des OPCO (Opérateurs de compétences), l'OPCO-EP dans notre cas (Opérateurs de compétences des entreprises de proximité).

Par ailleurs, un pan important de cette réforme est la mise en place d'une procédure de certification des organismes de formation. En effet, les organismes de formations devront être certifiés au 1<sup>er</sup> janvier 2021, (désormais reportés au 1<sup>er</sup> janvier 2022) pour que leurs actions de formations puissent faire l'objet de financement. Cette certification appelée Qualiopi remplacera le Datadock.

Ces changements concerneront les salariés vétérinaires ou non, mais certainement les libéraux dans un second temps.

## Des critères d'attribution de crédits de formation continue codifiés

Les éléments de réponse sont fournis dans les préconisations du CNOV en matière de formation continue conformément aux dispositions émises par l'arrêté du 13 mars 2015 relatif aux catégories d'établissement de soins vétérinaires. Ce document a été rédigé selon des recommandations émises par le CFCV.

La formation continue réalisée par chaque vétérinaire en activité dans un établissement de soins est quantifiée sous forme de Crédit Formation Continue (CFC) exprimés en ECTS (European Credit Transfer System):  $CFC_{ECTS}$ . (1 ECTS équivaut à 20 heures d'activité de formation). Le nombre de  $CFC_{ECTS}$  est égal au nombre d'heures effectives de formation X coefficient d'apprentissage X coefficient connaissances/20.

Les participants qui auront assisté et/ou validé la totalité de ma formation et qui auront complété et retourné leur document d'évaluation se voient attribuer un nombre de CFC calculés en réalisant le produit du nombre d'heures effectives de formation par deux coefficients multiplicateurs, tenant compte des modalités d'apprentissage (coefficient apprentissage: exposé, démonstration, travaux dirigés travaux pratiques) et des modalités de contrôle d'acquisition des connaissances (coefficient connaissances : attestation de suivi de formation, attestation de succès au contrôle des connaissances, diplômes d'école ou National (CEAV, DESV, CES,..).

## Les vétérinaires sont-ils astreints à rendre compte, de manière administrative, de leur cumul de CFC ? Cela est-il vérifié, voire sanctionné le cas échéant ?

La comptabilité des CFC s'effectue en comptant le nombre de crédits acquis par le vétérinaire dans les cinq ans qui précèdent le 31 janvier de l'année en cours.

La préconisation d'acquiescer des ECTS ne commence qu'à partir du 31 janvier de la troisième année suivant la date de la première inscription au tableau de l'Ordre.

Pour les Cabinets vétérinaires/Cabinets vétérinaires médico-chirurgicaux/Cliniques vétérinaires, un minimum de 100 heures/5 ECTS de formation continue est préconisé sur une période de 5 ans, soit une moyenne de 20 heures/1 ECTS par an.

Pour les Centres de vétérinaires spécialistes/Centres hospitaliers vétérinaires, un minimum de 200 heures/10 ECTS de formation continue est préconisé sur une période de 5 ans, soit une moyenne de 40 heures/2 ECTS par an.

Tout praticien en exercice tient à jour un dossier individuel de formation dans lequel il compile les éléments attestant qu'il remplit ses obligations de formation continue; les pièces du dossier sont conservées durant une durée minimale de cinq ans: Attestations de suivi d'une formation avec, le cas échéant, attestation de réussite au questionnaire d'évaluation; factures des revues et ouvrages lus avec, le cas échéant, attestation de réussite aux QCM de validation de lecture; liste des articles et ouvrages rédigés, des conférences animées et des actes de formations effectués. Les listes sont tenues sur papier libre; chaque action de formation continue est datée.

Le CNOV met également sur son site internet à disposition de chacun des vétérinaires inscrit au tableau, un dossier électronique de formation. Ce dossier uniquement accessible au praticien et intégré à son espace personnel, permet le stockage dématérialisé des documents attestant le suivi d'une formation continue.

A ce jour, aucune vérification du cumul de CFC n'est faite, la formation continue du vétérinaire en exercice dans un établissement de soins est sous la responsabilité de celui-ci.

Le vétérinaire doit savoir :

- le code de déontologie du 13 mars 2015 précise, dans le paragraphe 12 de l'article 242-33: « Le vétérinaire acquiert l'information scientifique nécessaire à son exercice professionnel, en tient compte dans l'accomplissement de sa mission, entretient et perfectionne ses connaissances »;
- que **l'arrêté relatif aux catégories d'établissement de soins vétérinaires** précise, dans son article 7 intitulé « Formation continue », que « Les préconisations en matière de formation continue des vétérinaires exerçant au sein des établissements de soins sont précisées dans le cahier des charges mentionné à l'article du présent arrêté. Les docteurs vétérinaires exerçant au sein des établissements de soins doivent être formés et avoir acquis l'information technique nécessaire à l'utilisation des matériels auxquels ils ont recours »;
- que, **depuis la réforme de l'Ordre de 2017**, la chambre de discipline peut imposer, en plus d'une sanction disciplinaire, une obligation de formation, si elle constate une insuffisance professionnelle de la part du prévenu.

# Groupes d'Étude



**Claude MULLER-FLEURISSON**  
Vice-Présidente déléguée  
aux Groupes d'Étude

L'AFVAC compte 20 Groupes d'Étude (GE) pour progresser ensemble dans une même discipline.

- Chacun des 20 GE propose des formations dans une discipline précise. Chaque GE est géré par des vétérinaires reconnus pour leur compétence dans leur spécialité et se compose d'un Bureau appuyé par un conseil scientifique.
- Ces GE proposent des enseignements théoriques et/ou pratiques, de différents niveaux et des plans modulaires de formation.
- Les GE travaillent souvent en collaboration avec les Sections Régionales (SR) et participent à la construction du programme scientifique du Congrès Annuel.

**DU 01/01/2019  
AU 31/12/2019 :**

+ de  
**2 600**  
personnes formées

**36**  
séminaires  
d'une journée

**18**  
séminaires  
de plusieurs jours

**5**  
formations  
en soirée

DISCIPLINE	GROUPE D'ÉTUDE	NOMBRE DE MEMBRES
Acupuncture et Ostéopathie	G.E.A.O.	125
Biothérapies	G.E.B.	101
Chirurgie générale	G.E.C.	485
Cardiologie - Pneumologie	G.E.C.A.	390
Comportement	G.E.C.A.F.	337
Chirurgie Orthopédique	G.E.C.O.V.	313
Dermatologie	G.E.D.A.C.	466
Imagerie Médicale	G.E.I.M.	468
Médecine Interne	G.E.M.I.	1019
Ophthalmologie	G.E.M.O.	267
Médecine Préventive	G.E.M.P.	11
Neurologie	G.E.N.	222
Nouveaux Animaux de Compagnie	G.E.N.A.C.	429
Nutrition, Alimentation et Diététique	G.E.N.A.D.	130
Oncologie	G.E.O.	206
Rééducation fonctionnelle et Physiothérapie	G.E.R.E.P.	91
Reproduction, Élevage, Sélection	G.E.R.E.S.	155
Management	G.E.R.M.	221
Odonto-Stomatologie	G.E.R.O.S.	145
Urgence et Réanimation	G.E.U.R.	292

au 31/12/2019

Les groupes d'Étude ont animé plus de 80 formations et un séminaire en collaboration AFVAC junior. Les durées sont très variables afin de s'adapter aux besoins pédagogiques allant d'une soirée à 6 jours. Sont répertoriées 6 formations en soirée, 6 formations en demi-journée, 36 formations d'une journée, 25 formations de 2 jours, 10 formations

de 3 jours et 4 formations de 4 à 6 jours. Le nombre de confrères formés est de 2120 dont 1324 adhérents à l'association (soit environ 62%, chiffre en progression). Des étudiants et des ASV participent également régulièrement aux formations.

Les collaborations entre Groupes d'Étude et Sections Régionales restent très appréciées avec 5 évènements en co-organisation cette année : GENAD/Est, GERM/Est, GEMI/Sud-Est, GEDAC/Nord, GEC/GEROS/Rhône Alpes, auxquels s'ajoute un partenariat sur l'année entre le GEUR et la région Centre (5 formations vétérinaires et ASV réparties dans l'année).

De même, les collaborations entre Groupes d'Étude sont au nombre de 4 sur l'année 2019: GECA/GEMI pour la poursuite des Plans Modulaires d'endoscopie, GEO/GERES à Saint-Malo, GECA/GEUR à La Rochelle et une collaboration inédite à 5 mains aux Sables d'Olonne (GEREP/GEAO/GEB/GECOV/GEIM).

Les co-organisations sont à bénéfice mutuel et permettent d'optimiser la planification des formations en regroupant les moyens logistiques et les intérêts scientifiques. Comme chaque année, la réunion d'harmonisation organisée par Juliette Andréjak fluidifie l'organisation du calendrier, évite les télescopages de dates ou de thèmes et permet de favoriser la cohésion entre les élus et les relations avec le siège.

A noter en 2019 les premières formations organisées par le GEMP, qui furent un succès notamment « Demain, je change mes protocoles de vaccination » à Montpellier.

Des réflexions sont en cours pour la création de nouveaux Groupes d'Étude qui verront très probablement le jour à titre probatoire le jour en 2020...à suivre...

GROUPE D'ÉTUDE	NOMBRE DE FORMATIONS ORGANISÉES
GEAO	2
GEB	7
GEC	6
GECA	8
GECAF	5
GECOV	4
GEDAC	5
GEIM	23
GEMI	3
GEMO	4
GEMP	1
GEN	0
GENAC	1
GENAD	3
GEO	2
GEREP	1
GERES	1
GERM	3
GEROS	4
GEUR	7
AFVAC (plans modulaires)	11

au 31/12/2019

# Composition des bureaux des Groupes d'Étude

## ■ **GEO** (Groupe d'Étude en Acupuncture et Ostéopathie)

Présidente : **Delphine DELASSUS**  
Trésorière : **Karine LE BLEIS**  
Trésorière adjointe : **Agnès DARNIS**  
Secrétaire : **Véronique FOESSEL**  
Membres : **Jean-Michel CLOBERT**  
**François GONNEAU**  
**Jean-Philippe LIOT**

## ■ **GEIM** (Groupe d'Étude en Imagerie Médicale)

Présidente : **Hélène GALLOIS-BRIDE**  
Vice-Président : **Laurent COUTURIER**  
Trésorière : **Juliette SONET**  
Secrétaire : **Hélène KOLB**  
Membres : **Maïa VANEL**  
**Laure GATEL**  
**Eymeric GOMES**

## ■ **GEO** (Groupe d'Étude en Oncologie)

Présidente : **Claire BEAUDU-LANGE**  
Vice-Président : **Jérôme ABADIE**  
Trésorière : **Pauline DE FORNEL-THIBAUD**  
Secrétaire : **Franck FLOCH**  
Membres : **Alexandre CARON**  
**Didier LANORE**  
**David SAYAG**

## ■ **GEB** (Groupe d'Étude en Biothérapies)

Président : **Richard BLOSTIN**  
Vice-Présidente : **Anne BARDAVID**  
Trésorier : **Jérôme LEGRIS**  
Trésorière adjointe : **Marie-Annick VENTEJOU**  
Secrétaire : **Christophe VERNET**  
Secrétaire adjoint : **Alexandra BERTIN**

## ■ **GEMI** (Groupe d'Étude en Médecine Interne)

Présidente : **Suzy VALENTIN**  
Vice-Présidente : **Isabelle TESTAULT**  
Trésorière : **Julie GALLAY-LEPOUTRE**  
Secrétaire : **Fanny BERNARDIN**  
Membres : **Yannick BONGRAND**  
**Olivier DOSSIN**  
**Amandine DRUT**

## ■ **GEREP** (Groupe d'Étude en Rééducation Fonctionnelle et Physiothérapie)

Présidente : **Ludivine JACQUEMIN-BIETRIX**  
Vice-Présidente : **Roberta NOIR-BURDISSO**  
Trésorière : **Christine PAGÈS**  
Secrétaire : **Agnès LAGET-QUENTIN**  
Membres : **Jean-Philippe LIOT**  
**Vincent PIRSON**  
**Nathalie PRAT-POIRET**

## ■ **GEC** (Groupe d'Étude en Chirurgie)

Président : **Jean-Philippe BILLET**  
Vice-Président : **Cyrill PONCET**  
Trésorier : **Antoine BERNARDÉ**  
Secrétaire : **Sébastien ETCHEPAREBORDE**  
Membres : **Stéphane BUREAU**  
**Pierre GUILLAUMOT**  
**Philippe HAUDIQUET**

## ■ **GEMO** (Groupe d'Étude des Maladies Oculaires)

Président : **Thierry AZOULAY**  
Vice-Président : **Pierre MAISONNEUVE**  
Trésorier : **Charles CASSAGNES**  
Secrétaire : **Philippe DURIEUX**  
Secrétaire adjoint : **Sophie COGNARD**  
Membre : **Laurent BOUHANNA**  
**Guillaume PAYEN**

## ■ **GERES** (Groupe d'Étude en Reproduction, Élevage et Sélection des carnivores domestiques)

Présidente : **Françoise LEMOINE**  
Vice-Président : **Paulo BORGES**  
Trésorier : **Emmanuel TOPIE**  
Secrétaire : **Emilie ROSSET**  
Membres : **Andrea Pasquale DEL CARRO**  
**Xavier LÉVY**  
**Cindy MAENHOUDT**

## ■ **GECA** (Groupe d'Étude en Cardiologie -Pneumologie)

Président : **Eric BOMASSI**  
Vice-Président : **Pierre MENAUT**  
Trésorière : **Isabelle BUBLOT**  
Secrétaire : **Isabelle TESTAULT**  
Membres : **Cécile DAMOISEAUX**  
**Pascal KERVELLANT**  
**Thibault RIBAS**

## ■ **GEMP** (Groupe d'Étude en Médecine Préventive)

Président : **Ludovic FREYBURGER**  
Trésorière : **Petra ROUCH BUCK**  
Secrétaire : **Emilie ROSSET**  
Membre : **Marie ABITBOL**  
**Jean-François AUDRIN**  
**Emmanuel GAULTIER**  
**Vincent THARY**

## ■ **GERM** (Groupe d'Étude et de Recherche en Management)

Président : **Luc HAZOTTE**  
Trésorier : **Christophe LEBIS**  
Secrétaire : **Pierre SANS**  
Membres : **François DOMMANGET**  
**Marc JOBEZ**  
**Céline PORRET**

## ■ **GECAF** (Groupe d'Étude en Comportement des Animaux Familiers)

Présidente : **Muriel MARION**  
Vice-Président : **Claude BÉATA**  
Trésorière : **Béatrice LAFFITTE**  
Secrétaire : **Dominique LACHAPÈLE**  
Membres : **Emmanuel GAULTIER**  
**Cécile LAMOURAUX**  
**Françoise SCHWOBTHALER**

## ■ **GEN** (Groupe d'Étude en Neurologie)

Président : **Jean-Laurent THIBAUD**  
Trésorière : **Stéphanie PIAZZA**  
Secrétaire : **Vincent MAYOUSSE**  
Membres : **Laurent CAUZINILLE**  
**Jérôme COUTURIER**  
**Kirsten GNIRS**  
**Laurent FUHRER**

## ■ **GEROS** (Groupe d'Étude et de Recherche en Odonto-Stomatologie vétérinaire)

Président : **François BOUTOILLE**  
Vice-Présidente : **Isabelle DRUET**  
Trésorier : **Vincent SOUBET**  
Secrétaire : **Alain KIENZT**  
Membres : **Simon GAULT**  
**Dejan MARINKOV**  
**Philippe MASSE**

## ■ **GECOV** (Groupe d'Étude en Chirurgie Orthopédique Vétérinaire)

Président : **Iban IRUBETAGOYENA**  
Vice-Président : **Guillaume RAGETLY**  
Trésorier : **Julien CABASSU**  
Secrétaire : **Erik ASIMUS**  
Membres : **Alexandre GUILLEMOT**  
**David JACQUES**  
**Nicolas JARDEL**

## ■ **GENAC** (Groupe d'Étude des Nouveaux Animaux de Compagnie)

Président : **Christophe BULLIOT**  
Vice-Président : **Xavier FERREIRA**  
Trésorière : **Emilie TESSIER**  
Secrétaire : **Emmanuel RISI**  
Membres : **Sylvain LARRAT**  
**Adeline LINSART**  
**Jean-François QUINTON**

## ■ **GEUR** (Groupe d'Étude en Urgence et Réanimation)

Président : **Anthony BARTHÉLÉMY**  
Vice-Présidente : **Céline POUZOT-NEVORET**  
Trésorier : **Patrick VERWAERDE**  
Secrétaire : **Isabelle GOY-THOLLOT**  
Membres : **Christophe BILLE**  
**Jack-Yves DESCHAMPS**  
**Luca ZILBERSTEIN**

## ■ **GEDAC** (Groupe d'Étude en Dermatologie des Animaux de Compagnie)

Président : **Arnald MULLER**  
Vice-Président : **Emmanuel BENSIGNOR**  
Trésorier : **Vincent BRUET**  
Secrétaire : **Emilie VIDEMONT-DREVON**  
Membres : **William BORDEAU**  
**Frédérique DEGORCE-RUBIALES**  
**Dominique HÉRIPRET**

## ■ **GENAD** (Groupe d'Étude en Nutrition, Alimentation et Diététique)

Présidente : **Nathalie PRIYENKO**  
Vice-Président : **Claude PAOLINO**  
Trésorière : **Maud CLAVEL**  
Secrétaire : **Lolita SOMMAIRE-LAPEZE**  
Membres : **Géraldine BLANCHARD**  
**Maxime COQUET**  
**Pascal FLICOTEAUX**

# Sections régionales

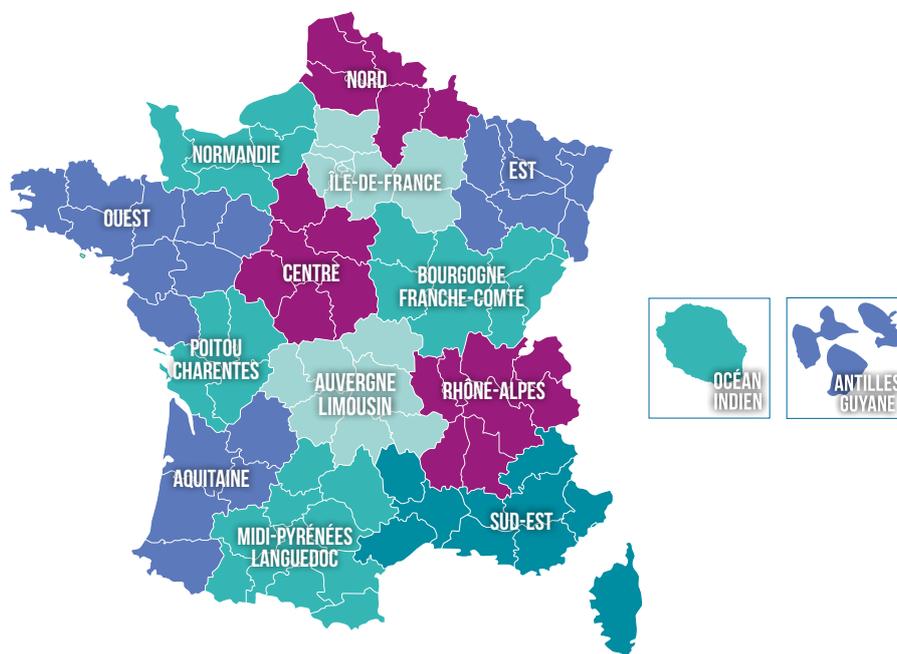


**Patrick BERGEAUD**  
Vice-Président délégué  
aux Sections Régionales

## Des formations à proximité

Les 15 Sections Régionales (SR) constituent un maillage fort du territoire en matière de formation continue.

La relative indépendance des Sections Régionales et leurs spécificités contribuent en grande partie à la richesse de notre Association.



**DU 01/01/2019**

**AU 31/12/2019 :**

+ de  
**3200**  
personnes formées

**23**  
séminaires  
d'une journée

**15**  
séminaires  
de plusieurs jours

**44**  
formations  
en soirée

SECTION RÉGIONALE	NOMBRE DE MEMBRES
Aquitaine	262
Auvergne - Limousin	125
Bourgogne - Franche-Comté	139
Centre	120
Est	169
Ile-de-France	522
Midi-Pyrénées - Languedoc	410
Nord	184
Normandie	116
Océan indien	10
Ouest	371
Poitou-Charentes	116
Rhône-Alpes	690
Sud-Est	421
GRUPE DE TRAVAIL	NOMBRE DE MEMBRES
Antille - Guyane	3

au 31/12/2019

# Un maillage dynamique de l'association

L'offre de formations émanant des Sections Régionales a encore progressé en 2019, ce qui s'est traduit par une augmentation du nombre des inscrits. La qualité des formations et la convivialité qui y règne font toute la spécificité de l'AFVAC.

Décrire le foisonnement de sujets et la variété de formes que ces formations en région ont revêtus est difficile, tant les Sections Régionales ont rivalisé d'imagination. Néanmoins, nous pouvons relater l'essentiel des moments forts de l'année :

**Le Chat à Arcachon : déjà 20 ans !** L'ambiance conviviale qui fait le charme du Chat à Arcachon a été célébrée tout particulièrement cette année, puisque le Chat fêtait ses 20 ans ! Le succès de cette belle manifestation organisée par la Section Aquitaine ne se dément pas et la collaboration avec le GEDAC a permis de réunir plus de 300 personnes pendant 4 jours. Et pour marquer cet anniversaire, le congrès s'est terminé par une magnifique soirée de gala dans un lieu magique en bord de mer.

**Le congrès de Vittel** avait pour thème « Quand soigner ne suffit plus », et la Section Est associée au GERM a abordé tous les défis de la gestion et de la communication dans nos cliniques.

**Aux Ateliers du Sud-Est** à Grasse, la Section Sud-Est avait choisi en collaboration avec le GEMI le thème des « Affections digestives au quotidien ». L'alternance entre présentations théoriques et travaux dirigés en petits groupes, qui fait l'originalité de ce congrès, a permis aux 100 participants d'échanger facilement avec les spécialistes en médecine interne, en imagerie, en chirurgie, en endoscopie.

**VétoAlp** de la Section Rhône-Alpes avait invité à Chamonix le GEC et le GEROS pour traiter des aspects médicaux et chirurgicaux de « Tout sur la tête » pendant 5 jours, avec un niveau spécialisé (Pré-VétoAlp) et un niveau généraliste. Dans l'année, le cycle des soirées avait pour thème « Le jeune animal ».

**Les folles journées de l'Ouest** à Vannes continuent à exploiter leur formule originale, en laissant aux participants la liberté de choisir parmi une grande variété les sujets et les intervenants « à la carte ».

**Pyrénévet** à Saint Lary réunit chaque année les SR Aquitaine et Midi-Pyrénées-Languedoc. Cette année, après 3 jours de congrès, les 140 participants n'ont « Plus peur d'un cas de neurologie en salle d'attente ».

**Les Carca-pratiques**, organisés dans la magnifique cité médiévale de Carcassonne par la même Section Midi-Pyrénées-Languedoc, ont traité cette année des « Maladies chroniques » pendant 3 jours, et se sont terminés pour les 120 participants par une visite privée des remparts et du château, avant la soirée conviviale à l'Hôtel de la Cité.

SECTION RÉGIONALE	NOMBRE DE FORMATIONS ORGANISÉES
Aquitaine	9
Auvergne - Limousin	1
Bourgogne - Franche-Comté	8
Centre	6
Est	4
Ile-de-France	3
Midi-Pyrénées - Languedoc	6
Nord	5
Normandie	2
Océan indien	4
Ouest	9
Poitou-Charentes	8
Rhône-Alpes	10
Sud-Est	10

GROUPE DE TRAVAIL	NOMBRE DE FORMATIONS ORGANISÉES
Antille - Guyane	3

au 31/12/2019



**Les journées du Nord** se sont associées au GEDAC au printemps pour proposer une formule avec niveau généraliste et niveau spécialiste, ainsi qu'une journée de dermatologie pour les ASV. En octobre, une centaine de confrères et autant d'ASV ont planché sur « Les complications ».

**Vet'in Normandie** à Caen avait choisi « Le vieux chien qui peine à se déplacer » comme thème de ses deux journées.

La **SR Océan Indien** a réuni les confrères de la Réunion pendant 2 jours autour du management, avec une soirée pour les ASV sur le même thème, et 2 jours autour de la médecine interne.

La **Journée Annuelle d'IDF**, dans le site prestigieux du Cercle des armées à Paris, a choisi d'étudier tous les aspects de la gériatrie pour « Bien vieillir ensemble ».

La **SR Auvergne-Limousin** a réuni pendant sa journée annuelle une quarantaine de confrères sur « La neurologie au quotidien ».

La **SR Centre** s'est associée pendant toute l'année au GEUR pour élaborer son programme sur les urgences, et traiter en particulier du choc sous toutes ses composantes pendant 2 jours au zoo de Beauval.

En **Poitou-Charente**, ce sont les soirées et les après-midi qui se sont succédées tout au long de l'année aux quatre coins de la région et sur des sujets très variés mais concernant tous le chat.

En **Bourgogne-Franche Comté**, une journée de cardiologie à Besançon et 6 soirées sur des sujets variés et réparties dans toute la région ont ponctué l'année.

Enfin grâce à l'enthousiasme de son Bureau, **le groupe Antilles-Guyane** nouvellement créé a organisé 2 formations de 2 jours autour des urgences et de l'imagerie, ainsi qu'une soirée pour les ASV.

La plupart des Sections Régionales se sont emparé des formations à destination des **ASV**, sous forme de soirées ou de journées. Avec des participations impressionnantes : plus de 90 ASV à Arcachon et à Arras, une cinquantaine à Aix en Provence, à Lyon ou à Carcassonne !

On peut noter avec beaucoup de satisfaction les nombreuses **collaborations entre SR et GE** pour l'élaboration des programmes, pour leur congrès régional (Sud Est et GEMI, Nord et GEDAC, Rhône-Alpes et GEG-GEROS, Est et GERM) ou parfois sur toute l'année (Centre et GEUR).

Enfin saluons également la pertinence de la réunion d'harmonisation (merci Juliette !) qui permet d'éviter les redondances de sujets et de répartir les dates et les lieux des formations pour satisfaire le plus grand nombre.

Au total, ce sont plus de 500 ASV et près de 3 000 vétérinaires qui ont participé à des formations organisées par les Sections Régionales en 2019 !

# Composition des bureaux des Sections Régionales

## ■ AQUITAINE

Président : **Vincent MAHÉ**  
Vice-Président : **Jérôme DUSSAUGE**  
Trésorier : **Alain AUDRY**  
Secrétaire : **Monique TROTTIER**  
Membres : **Franck DESPERIEZ**  
**Gérard BARTEL**  
**Caroline RIMBAUD**  
**Florian COURONNE**

## ■ ÎLE-DE-FRANCE

Présidente : **Caroline ROUSSEAU**  
Vice-Président : **Emmanuel DE LA NOUE**  
Trésorière : **Noelle COCHET-FAIVRE**  
Secrétaire : **Céline DARMON-HADJAJE**  
Membres : **Hugues GAILLOT**  
**Guillaume PAYEN**  
**Guillaume RAGETLY**

## ■ OUEST

Président : **Emmanuel LANGE**  
Vice-Président : **Hervé NEVO**  
Trésorier : **Loïc LARGUIER**  
Secrétaire : **Pierre BARREAU**  
Membres : **Vincent COUPRY**  
**Luc HAZOTTE**  
**Francoise LEMOINE**  
**Francois L'HERROUX**  
**Hélène KOLB**

## ■ AUVERGNE-LIMOUSIN

Président : **Guillaume BRUNON**  
Trésorier : **Simon PRIVAT**  
Secrétaire : **Xavier AUBINEAU**  
Membres : **Alexandre BALZER**  
**Dominique BRUNON-DUMONT**  
**Frédéric SANSSPOUX**

## ■ MIDI-PYRÉNÉES / LANGUEDOC

Président : **Thierry LOUGE**  
Vice-Présidente : **Agnès POUJADE**  
Trésorière : **Anne ROSSIGNOL-DELAGIN**  
Secrétaire : **Brice REYNOLDS**  
Membres : **Clotilde CROS**  
**Michael BOUSSELLIER**  
**Julien GARCIA-SCHNEIDER**  
**Béatrice LAFFITTE**  
**Patrick VERWAERDE**

## ■ POITOU-CHARENTES

Président : **Christian COLLINOT**  
Vice-Président : **François-Xavier CAILLARD**  
Trésorier : **Eric MEYER**  
Secrétaire : **Stéphanie LAUFFENBURGER**  
Membres : **Emmanuel CUTZACH**  
**Léa GRÉGOIRE**  
**Patrice MIGRAINE**  
**Marina REVAUD-MUCET**  
**Eric THOMAS**

## ■ BOURGOGNE / FRANCHE-COMTÉ

Présidente : **Catherine MÈGE**  
Vice-Président : **Jean-Francois FOULQUIÉ**  
Trésorier : **Leonilde FOCQUENOY**  
Secrétaire : **Stephanie THEVENET-DEWAELE**  
Secrétaire adjointe : **Laure FOLLIET**  
Membres : **Fabien ARNAULT**  
**Etienne LOUMAYE**  
**Frédéric VIOLOT**

## ■ NORD

Président : **Philippe CORONAS**  
Vice-Présidente : **Caroline DELABRE**  
Trésorière : **Emilie VERSTREPEN**  
Secrétaire : **Jean-Maurice FERME**  
Membres : **Arnaud MULLER**

## ■ RHÔNE-ALPES

Président : **Laurent GUILBAUD**  
Vice-Président : **Alain COHEN-BOULAKIA**  
Trésorière : **Nathalie LORIOT**  
Secrétaire : **Isabelle GUIBOUT-CHOVET**  
Membres : **Anne-Charlotte BARROT**  
**Maud CLAVEL**  
**Guillaume CONDAMIN**  
**Marc GIRY**  
**Amandine SAVET-RIVIER**

## ■ CENTRE

Présidente : **Christine RANKOWSKI-DUBREUCQ**  
Vice-Président : **Pierre PAILLASSOU**  
Trésorier : **Francis PERIN**  
Secrétaire : **JULIEN BOUVIER**  
Membres : **Bertrand DEBRAY**  
**Anne DENIS DE SAINT RIQUIER**  
**Laurent FUHRER**  
**Jean-Loup MATHET**

## ■ NORMANDIE

Président : **Bertrand VEDRINE**  
Vice-Président : **Pascal KERVEILLANT**  
Trésorière : **Agnès REVERDY**  
Secrétaire : **Pauline CULOT-DURAND**  
Membres : **Mélissa GRILLON**  
**Nicolas POULETTY**  
**Quentin ZACHEE**

## ■ SUD-EST

Président : **Benoit SIMIAN-SALVAY**  
Vice-Président : **Benoit VANBRUGGHE**  
Trésorier : **Pierre GUILLAUMOT**  
Secrétaire : **Estelle AYMERIC-CUINGNART**  
Membres : **Marie MENY**  
**Laure POUJOL**  
**Lawrence SOUCHU**  
**Frédéric RAYBAUD**

## ■ EST

Président : **Martin DUBOIS**  
Vice-Président : **Thierry AZOULAY**  
Trésorier : **Xavier FERREIRA**  
Secrétaire : **Isabelle CHAMOUTON**  
Membres : **Philippe MASSE**  
**Emilie SCHILL**  
**Gheorghita DUMITRACHE-KLAVUN**

## ■ OCÉAN INDIEN

Président : **Laurent VENTURINI**  
Trésorier : **Patrick NEDELLEC**  
Secrétaire : **Christine RAMSAMY**

## ■ Groupe régional ANTILLES-GUYANE

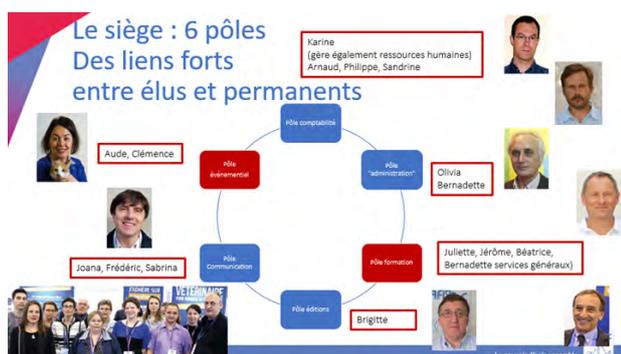
Présidente : **Maud MONTIGNY**  
Trésorier : **Tony MIXNATCHY**  
Secrétaire : **Jan CHERDIEU**

# Congrès national annuel



**Claire BEAUDU-LANGE**  
Vice-Présidente déléguée  
au Congrès annuel

Rapport d'activité Congrès National de vice-présidence, en partenariat étroit avec le Pôle congrès, le Pôle communication, le Pôle formation, les membres du conseil exécutif (CE\*) et le Conseil scientifique (CS\*) sous la présidence de Gérard Bartel.



Le congrès national a eu lieu pour une nouvelle édition Lyonnaise du 28 au 30 Novembre 2019.

Le congrès précédent avait été largement plébiscité par tous les intervenants et participants. En amont du congrès 2019 nous avons conduit une synthèse des points positifs et des points à améliorer selon les remarques remontées par les congressistes, les conférenciers et l'ensemble des partenaires après le congrès 2018 de Marseille, afin d'améliorer plus encore l'attractivité de notre congrès et sa réussite, tant quant à la qualité de l'accueil des congressistes, conférenciers et partenaires, que pour l'organisation de l'exposition commerciale ou la qualité du programme scientifique.

## EN AMONT DU CONGRÈS

### Grille de programme scientifique

Élaborée en coordination étroite entre le pôle formation, le président du conseil scientifique et le conseil scientifique.

Choix d'un thème original sur les examens complémentaires, avec des modules construits judicieusement pour apprendre à choisir les examens complémentaires en fonction du contexte, en obtenir le consentement éclairé,

à les interpréter et à les expliquer aux clients pour en tirer le meilleur parti, tout en apprenant à en positionner le prix correctement.

Choix des conférences générales, des courtes communications tribunes des résidents et internes, des TP, RD, Savoir-Faire par le pôle formation et le Conseil scientifique.

Création de parcours spécifiques originaux et nouveaux (parcours chat, parcours NAC, parcours douleur).

Maintien des rencontres pan professionnelles, ordinales, syndicales, modules biodiversité, écoantibio, modules pompiers avec un franc succès pour chacun.

Choix des conférenciers en respectant au mieux les règles (pas de conférenciers orateurs deux années de suite, conférenciers légitimes sur le sujet, rendu à temps d'un texte de qualité pour les proceedings, déclaration obligatoire de conflit d'intérêt, respect pour les conférences d'un cahier des charges (points attendus, en coordination entre les autres conférenciers d'un même module supervisée par le modérateur des séances appartenant au CS).

## Communication

Pour inciter les vétérinaires à s'inscrire et à adhérer à l'AFVAC encore plus nombreux en partenariat avec le pôle communication (Christophe Lebis vice président, Joana Gouin, Frédéric Loumeau):

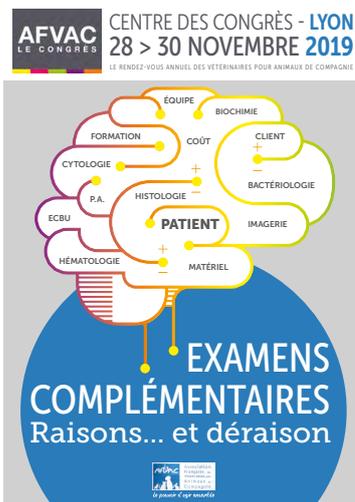
### ► Affiche

Réalisée par Joana Gouin en partenariat avec le CE et le CS sous la houlette de Gerard Bartel. Le protocole de choix de l'affiche a été simplifié pour les années suivantes, l'implication du CS dans son ensemble ayant introduit une difficulté de synthèse consensuelle.

\*CS: Conseil scientifique

\*CA: Conseil d'Administration de l'AFVAC

\*CE Conseil exécutif de l'AFVAC



### ► Production et envoi de newsletters générales et de newsletters thématiques

Par thèmes selon les préférences signalées par les adhérents lors de leur inscription; taux de « clics » et d'inscriptions intéressant.

### ► Plaquette congrès

Élaborée en coordination avec Joana Gouin et Aude Igounet, et réplique courte fournie pour les congressistes pour retrouver salles et thèmes rapidement d'un coup d'œil dans le palais des congrès, jugée très pratique par les utilisateurs.

### ► 8 pages dans l'Essentiel

Ce travail communication a été couronné par le franchissement du seuil des 3000 adhérents de l'association au moment du congrès.

## PENDANT LE CONGRÈS

### Accueil

Nouvelle entrée côté Bellecour beaucoup plus vaste et agréable que l'entrée Terreaux précédemment utilisée lors du précédent congrès de Lyon, accueil beaucoup moins froid qu'à Marseille (remarque souvent remontée sur le congrès précédent), permettant d'accueillir de manière très fluide les congressistes sans longue ligne d'attente (nombreuses bornes, et points de collectes des sacs) !

### ► Accueil des conférenciers

Création d'un espace conférencier avec buffet réassorti tout au long de la journée, qui a été salué par les conférenciers, avec la remarque qu'il n'y avait pas encore tout à fait assez de postes informatiques pour déposer ou modifier les présentations (queue par moment, nombre d'ordinateurs à développer). Les conférenciers s'exprimant dès la première matinée ou l'après-midi du dernier jour se sont vu offrir la nuit d'hôtel correspondante supplémentaire afin d'éviter la fatigue de déplacements très tôt ou très tard selon, selon les remarques notées pour le congrès de Marseille.



### ► Accueil partenaires

Tous ont salué la fluidité de l'application précongrès pour commander les éléments de stands, ou traiteurs.

### ► Accueil congressistes

Création d'une zone de repos à proximité immédiate de l'exposition commerciale, unanimement saluée comme étant une nouveauté dorénavant indispensable.

### ► Suppression de la grande bache de programme scientifique

Nous souhaitons développer de plus en plus l'application congrès, qui offre bien plus de développement qu'une simple bache et par mesure d'économie nous avons décidé de supprimer cette bache, tout en positionnant une « miniplaquette » du programme dans les mallettes.

### ► Application AFVAC le congrès

Encore enrichie cette année avec la possibilité de prendre des rendez-vous avec les partenaires, des possibilités d'infos flash, de rappels des conférences préchoisies, etc.. et une application pour se détendre (selfies congrès).

L'application a été téléchargée (>50%, progression +61%) et utilisée beaucoup plus que l'an passé (22,2 utilisations/personne). Son utilisation essentielle est encore de trouver des informations sur le programme scientifique.

### ► Accès aux salles de conférences

Toutes les salles étaient de taille augmentées par rapport à Marseille, et toutes ont connu un taux de remplissage très fort, certaines étant malheureusement pleines avec un refus d'entrée par le service de sécurité du palais. Nous étudions la possibilité de retransmettre en direct la conférence en salle de restauration pour ceux qui n'ont pu rentrer dans la salle dès Bordeaux 2020.

Par ailleurs les salles au-dessus de l'accueil étaient comme en 2015 difficiles d'accès (deux ascenseurs seulement et de petites tailles, sans escalier) dû à un véritable défaut de conception du palais des congrès. La seule prévention possible étant de demander aux congressistes d'y accéder à l'avance, avec une communication à améliorer encore plus à ce sujet pour les prochaines éditions lyonnaises.

### ► Fournitures de sandwiches et salades

Dans l'aire de repos, avec des pertes (mais il était difficile de faire des projections de vente, et nous ne voulions pas décevoir avec trop peu, les années précédentes ayant été marquées par la difficulté à se restaurer sur le congrès à Marseille). Les sandwiches restants ont été confiés via le traiteur à des associations caritatives.

### ► Exposition commerciale

Salle d'exposition très bien remplie, avec un bilan de 142 partenaires, en nette augmentation, les allées avaient été créées pour faciliter le passage dans toutes les zones de l'exposition et toutes les travées (nous avons eu quelques remarques de partenaires sur le congrès précédent du fait d'une plus faible fréquentation de la dernière allée). Cette année aucun exposant ne s'est plaint d'un défaut de fréquentation de son stand. Les allées étaient parfois un peu étroites à certains moments de la journée, ce qui est lié au succès d'affluence de notre congrès malgré la 1/2h de décalage entre les conférences des salles les deux derniers jours. Le dernier jour après midi, certains exposants ont déserté leur stand bien avant l'heure, ce qui a été dûment déploré auprès d'eux et nous avons décidé pour l'année prochaine d'interdire la désertion et le démontage des stands avant l'heure, en reprenant de plus le créneau de conférences délaissé de 16h00 17h30 afin d'inciter tout le monde à rester jusqu'au bout.

## CHIFFRES DU CONGRÈS AFVAC 2019



## ► Stand AFVAC

Le stand était vaste et spacieux, très bien placé au cœur de l'exposition commerciale, ce qui a été très apprécié; tenu essentiellement par les membres du siège et du CE et quelques élus fidèles à remercier.

## ► Etudiants

Toujours fidèles au poste, venant des quatre écoles et permettant au congrès de se dérouler sereinement, avec une bonne équipe dirigée par quatre responsables (un par école) très efficaces, grâce au management confraternel et vigilant de Jean Goebel, vétérinaire bénévole ayant pris en charge avec Eric Guaguère le lien aux AFVAC juniors. Un grand merci à Eric, Jean et à son équipe !

## BILAN DU CONGRÈS

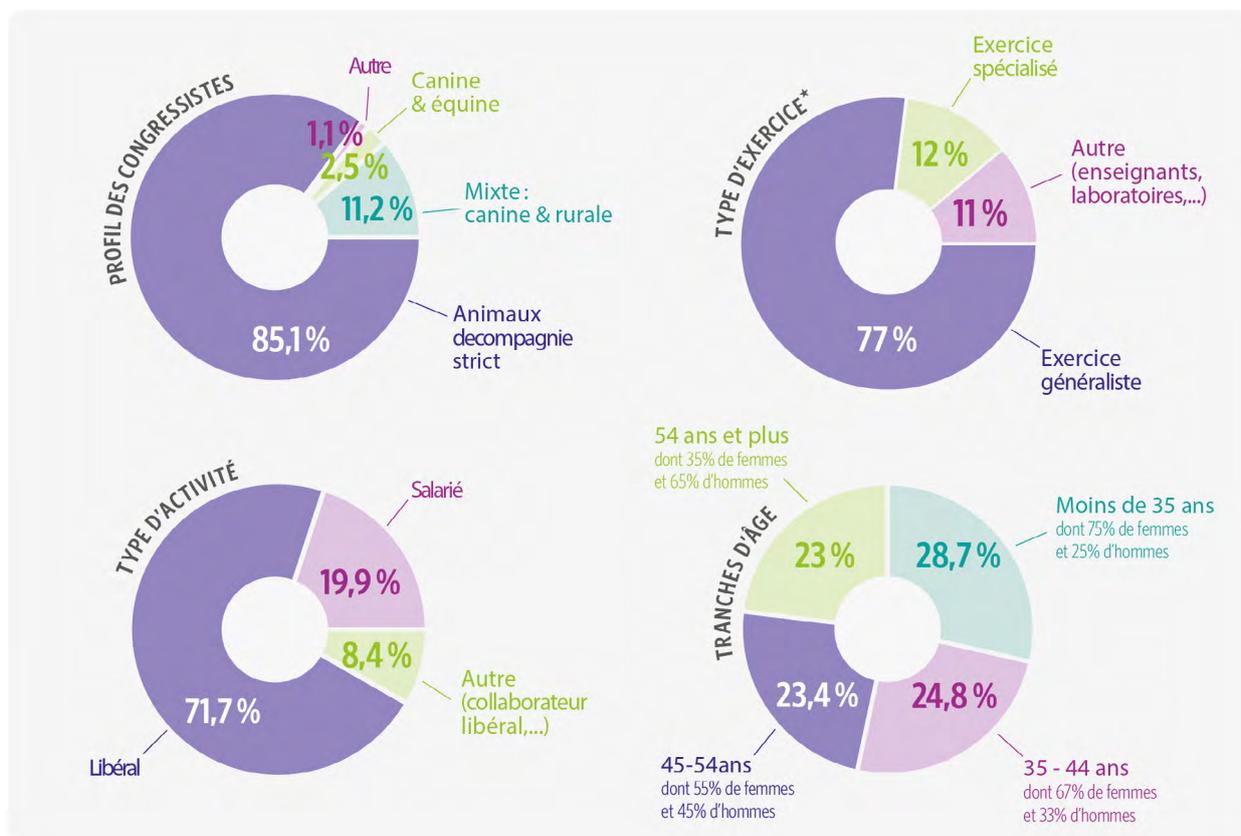
Une édition particulièrement réussie en terme de fréquentation, avec un taux de satisfaction et de recommandation des congressistes et des partenaires qui nous rendent tous très heureux de cette œuvre commune : 4505 congressistes, dont 2637 vétérinaires, 292 conférences, 196 conférenciers, 4000 m<sup>2</sup> d'exposition,



Fréquentation des courtes communications

142 exposants, les congressistes venant de toutes les régions avec une augmentation de fréquentation par les francophones. Réussie aussi en terme de confraternité et de bonne ambiance lors de l'apéritif confraternel, de la remise des médailles de l'AFVAC à la mairie de Lyon dans une salle particulièrement prestigieuse et lors des soirées offertes par les laboratoires le vendredi soir.

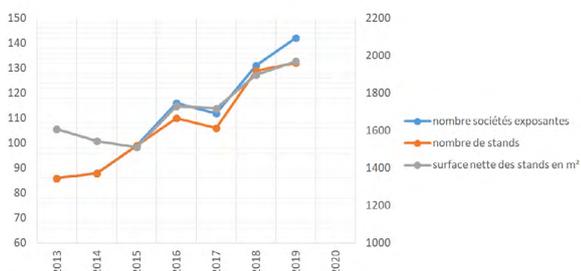
Les congressistes ont été studieux (7,3 modules/congressistes) (d'où les salles pleines !), avec une participation en hausse régulière depuis plusieurs années du programme des courtes communications (mélangeant depuis quelques années, avec un thème ciblé, les propositions d'intervention émanant des internes ou résidents et des vétérinaires hors écoles).



Sources : base de données Congrès 2019, \*parcours FCV à partir des vétérinaires formés sur le Congrès 2019

Le programme général a été très bien noté (8,51/10 en qualité, 8,34/10 en contenu), avec 93% des congressistes ayant trouvé le niveau des conférences adapté à leurs attentes.

Par ailleurs, et depuis plusieurs années l'exposition commerciale est en croissance constante grâce au travail du pôle congrès.



Évolution de la surface des stands et du nombre des sociétés exposantes

Le défi des années prochaines, que nous n'avons pas encore pris réellement en charge cette année à Lyon, sera d'avoir un impact écologique moindre de notre congrès (projet Green), et peut être un jour, et en des temps plus favorables au vu du covid, de réussir à refaire une soirée conviviale, qui avait été réclamée par 75% des votants lors du sondage post-Marseille.

Le défi de l'année prochaine est clairement de réussir à maintenir le congrès de Bordeaux du 10 au 12 décembre

2020, en réalisant le premier congrès vétérinaire français (européen même) en présentiel tout en respectant les gestes barrières pour que tous et chacun se protègent les uns les autres.

## CONGRÈS ASV

Un congrès réussi encore avec une participation en hausse avec des ASV de tous échelons, et représentant toutes les tranches d'âge, et qui recommandent à 94%, de plus, le congrès à leurs collègues ! 505 ASV participant(e)s, 29 conférenciers, 250 participants soirée Santé Vet et Hill's, 6 salles de conf et 3 coorganiseurs (ASSAV\*, APFORM et AFVAC).

La moitié des ASV congressistes proviennent de structures où il y a moins de 4 ASV ( $\leq 4$ ) l'autre moitié plus de 5 ( $\geq 5$ ) avec une majorité d'échelons 5 (57%) mais tous les échelons sont néanmoins représentés. Un quart des ASV provient de cliniques mixtes le reste de cliniques canines.

A remarquer que les duos de conférenciers Vétérinaires et ASV ont été bien accueillis et que les ASV conférenciers choisis ont montré une belle capacité d'orateurs et de formateurs.

L'année prochaine, l'ingénierie d'AFVAC le congrès sera étendue à ASV le congrès pour l'attribution de points officiels de formation continue.



# Rencontres Éleveurs Vétérinaires



**Gilles CHAUDIEU**  
Vice-Président délégué  
aux Éditions



**Claire BEAUDU-LANGE**  
Vice-Présidente déléguée  
au Congrès annuel

Sur le thème « les informations pertinentes en élevage » (alimentation, génétique, parasitologie, reproduction, virologie), les REV ont réuni 115 participants le 27 novembre 2019 au Centre des Congrès de Lyon : 79 éleveurs, dont 77,4% d'éleveurs et 18% de vétérinaires.

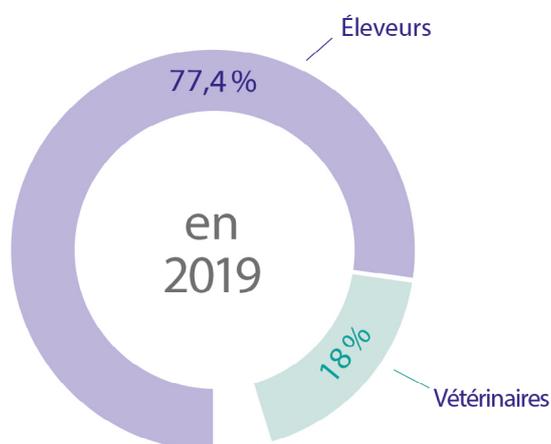
Comme les trois années précédentes, leur support pédagogique était mixte :

- les notions de base, délivrées par le biais de supports e-learning fournis aux participants, élaborés par des experts des disciplines abordées sous la direction du Comité scientifique des journées (F. Lemoine, E. Rosset, G. Casseleux, G. Chaudieu, G. Queney). Ces modules envoyés à l'inscription, téléchargeables, consultables en 15 min, avec QCM, Quizz de validation, et possibilité de rédiger des questions pour les tables rondes, ont fait l'objet d'un niveau de satisfaction de 4,3/5 ;



- deux programmes (un canin, un félin) de trois courtes présentations de 30 min, suivies d'une table ronde de 1h30, les deux sessions étant séparées par la pause déjeuner de 1h30; les questions collectées en amont étaient regroupées par thème et traitées pendant les tables rondes, en même temps que les questions de la salle.

## CHIFFRES DES RENCONTRES ÉLEVEURS VÉTÉRINAIRES 2019



\*Source : enquête de satisfaction 2019

**115** |  PARTICIPANTS

**1** | JOUR DE FORMATION

**2** | PROGRAMMES DÉDIÉS  
CANINS & FÉLINS 

**8** |  CONFÉRENCIERS

APPRENTISSAGE E-LEARNING  
**4,3/5\***

INDICE DE SATISFACTION

# Prix de l'Innovation Vétérinaire



**Didier FONTAINE**  
Secrétaire général



En créant en 2018 **les Prix de l'Innovation Vétérinaire**, le souhait de l'Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie (AFVAC) était, à l'occasion du son congrès national annuel, d'éclairer et célébrer le lien entre les vétérinaires praticiens et les sociétés partenaires de notre profession, participants-acteurs de la magnifique exposition commerciale du congrès.

L'objectif de ces prix, organisés avec le soutien du Syndicat de l'Industrie de la Santé animale (SIMV), est de valoriser les entreprises créatrices d'innovations dans le domaine de la santé et du bien-être des animaux de compagnie et de promouvoir ces initiatives innovantes auprès des praticiens vétérinaires.

Les prix de l'Innovation Vétérinaire sont décernés par les vétérinaires eux-mêmes, utilisateurs et prescripteurs de ces innovations

L'étape finale de la seconde édition des Prix de l'Innovation Vétérinaire a eu lieu pendant le congrès national annuel qui s'est tenu à Lyon du 28 au 30 novembre 2019.

L'édition 2019 comportait quatre catégories :

- Médicament vétérinaire
- Alimentation animale et complément alimentaire
- Matériels à visée technique, diagnostique ou thérapeutique
- Hygiène et confort de l'animal

Ces 4 catégories étaient ouvertes à toutes les solutions connectées ou non. Un autre prix intitulé Grand Prix de l'Innovation Vétérinaire récompensait la plus innovante dans les quatre catégories.

L'information de ces prix a été diffusée dès le printemps par la presse et plusieurs communications directes (newsletter) auprès des sociétés partenaires par l'AFVAC et le SIMV. Le dossier de candidature a été adressé à toutes les sociétés potentiellement concernées et était accessible sur le site de l'AFVAC.

Le jury des P.I.V. 2019 était composé de huit personnalités vétérinaires :

- 1 personnalité vétérinaire intéressée par l'innovation : Eric Vandaele
- 1 enseignant des EV dans le domaine des animaux de compagnie : le professeur Luc Chabanne
- 1 adhérent(e) AFVAC : Sophie Colomer
- 1 représentant de la profession : David Quint, membre du CA du SNVEL
- 4 personnalités de l'AFVAC : le président du conseil scientifique du congrès, Gérard Bartel, le président de l'association, Jean François Rousselot, le past-président, Eric Guaguere et le secrétaire général, initiateur de ces prix, Didier Fontaine.

## Trois étapes pour ces Prix de l'Innovation vétérinaire

### ► 1- Recevabilité des dossiers dans la catégorie souhaitée

Les dossiers de candidature, accompagnés du règlement des frais de participation devaient être adressés avant le 10 septembre 2019 pour la catégorie médicament et le 28 septembre 2019 pour les autres catégories.

L'innovation dont le dossier a été estimé recevable dans la catégorie souhaitée accède au statut de "candidat" dans cette catégorie et peut se prévaloir de ce statut et l'utiliser dans sa communication dès confirmation.

25 candidatures au total ont été retenues pour cette seconde édition des P.I.V.

5 en catégorie " Médicament vétérinaire ", 8 en catégorie " Alimentation animale et complément alimentaire ", 9 en catégorie " Matériels à visée technique, diagnostique ou thérapeutique ", et 3 en catégorie "Hygiène et confort de l'animal ".

### ► 2- Sélection des dossiers pour le vote final par le jury

Le jury a pour mission de sélectionner trois dossiers par catégorie. Il examine notamment :

- L'intérêt de l'innovation pour le praticien, l'équipe soignante, le propriétaire et l'animal
- L'ouverture sur un nouveau domaine



Dans deux catégories, le jury n'ayant pas pu départager deux dossiers, exceptionnellement quatre candidats ont été sélectionnés.

Les innovations sélectionnées par le jury accèdent au statut de "Sélectionné" dans leur catégorie et peuvent se prévaloir de ce statut et l'utiliser dans leur communication.

La sélection du jury pour cette seconde édition des P.I.V. a été la suivante :

Catégorie Médicament vétérinaire :

- Eradia® - Laboratoire VIRBAC
- Galliprant™ - Laboratoire ELANCO France
- VERSICAN® Plus Bb Oral - Laboratoire ZOETIS

Catégorie Alimentation animale et complément alimentaire :

- ANIBIDIOL® PLUS - VIRBAC
- Hill's Prescription Diet Gastrointestinal Biom - Hill's Pet Nutrition
- PURINA PRO PLAN Canine NC NeuroCare - NESTLE PURINA
- Redonyl® Ultra - DECHRA

Catégorie Matériels à visée technique, diagnostique ou thérapeutique :

- Anistrip dry et Anistrip steam - ANIDEV
- Attelle de Cryothérapie Compressive - NOVOTECH Surgery
- HEMATURIA DETECTION by BLÜCARE® - ROYAL CANIN
- PicoxIA - PICOXIA

Catégorie Hygiène et confort de l'animal :

- PYOclean® Oto - DERMOSCENT
- SILVER Massage Oil - DERMOSCENT
- Vetramil® - ANIDEV

### ► 3- Désignation des lauréats pendant le congrès national à Lyon du 28 au 30 novembre 2019

Les dossiers sélectionnés au nombre de 14 au total étaient présentés sous forme de posters et de vidéos dans un espace dédié à l'entrée de l'exposition commerciale du congrès et soumis au vote électronique exclusivement des congressistes vétérinaires et étudiants, du jeudi matin 28 novembre au samedi 30 novembre 11 heures, heure de clôture du scrutin.

Le jury s'est réuni aussitôt pour valider les résultats du scrutin électronique et désigner le lauréat du Grand Prix de l'Innovation Vétérinaire 2019.

La proclamation des résultats et la remise des Prix de l'Innovation vétérinaire AFVAC 2019 ont lieu sur le congrès le samedi 30 novembre à 13h.

Les lauréats des Prix de l'Innovation Vétérinaire 2019 sont :

#### Catégorie Médicament vétérinaire :

- Galliprant<sup>TM</sup> - Laboratoire ELANCO France

#### Catégorie Alimentation animale et complément alimentaire :

- Hill's Prescription Diet Gastrointestinal Biom - Hill's Pet Nutrition

#### Catégorie Matériels à visée technique, diagnostique ou thérapeutique :

- Attelle de Cryothérapie Compressive - NOVOTECH Surgery

#### Catégorie Hygiène et confort de l'animal :

- Vetramil<sup>®</sup> - ANIDEV

**Le Grand Prix de l'Innovation Vétérinaire 2019, décerné par le jury, a été attribué à Hill's Pet Nutrition pour Hill's Prescription Diet Gastrointestinal Biome**



# Partenariats



**Aude IGOUNET**  
Directrice Congrès, Partenariat,  
Événementiel

L'AFVAC, organisme de formation de référence, propose aux équipes soignantes et administratives des établissements de soins vétérinaires (vétérinaire libéral ou salarié, généraliste ou spécialiste, auxiliaire spécialisé vétérinaire, personnel administratif) des formations pluridisciplinaires, des modes d'apprentissage variés, une ingénierie pédagogique et une indépendance scientifique, qui satisfait tous les niveaux.

Toute structure commerciale ou non, impliquée dans le milieu vétérinaire (firme pharmaceutique, industriel de l'alimentation animale, centrale d'achat, fabricant et distributeur de matériel, laboratoire d'analyses, autre société commerciale, association ...) a la possibilité de soutenir les actions de l'AFVAC et d'associer son image à celle de l'AFVAC dans le cadre éthique de la Charte de Partenariat.



## LA CHARTE DE PARTENARIAT AFVAC

La Charte de Partenariat AFVAC 2019-2021 a été élaborée en tenant compte, à la fois des attentes en formation continue des vétérinaires, mais aussi des objectifs et des contraintes des partenaires.

La Charte de Partenariat est un engagement purement éthique entre une structure impliquée dans le milieu vétérinaire (qu'elle soit commerciale ou non) et un organisme de formation indépendant, qui autorise une collaboration

commerciale, tout en garantissant l'indépendance du message scientifique délivré aux praticiens.

L'objectif est d'apporter aux vétérinaires une formation permanente de qualité répondant aux exigences de la Formation Continue Vétérinaire (FCV), à coût maîtrisé pour les praticiens formés.

En approuvant les fondements de la Charte de Partenariat AFVAC 2019-2021 et en acceptant de les respecter, les signataires de la Charte de Partenariat accèdent au statut de Partenaires de l'AFVAC jusqu'au 31 décembre 2021. Ils bénéficient de conditions particulières pour mener des actions de communication à l'occasion de tous les événements nationaux et régionaux organisés par l'AFVAC jusqu'à cette date.

Chaque signataire de la Charte de Partenariat peut aussi souhaiter accéder au statut de Grand Partenaire de l'AFVAC pour une année, et profiter par là même d'une visibilité exceptionnelle aux côtés d'une association reconnue et représentative au sein de la profession vétérinaire dans toutes les régions de France.

## L'AFVAC ET SES PARTENAIRES

Au 31 décembre 2019, l'AFVAC comptait 111 partenaires signataires de la Charte de Partenariat AFVAC 2019-2021.

La Charte s'applique à divers types de partenariat :

- Partenariat du Congrès national annuel de l'AFVAC;
- Partenariat Privilégié de Groupes d'Étude;
- Partenariat Privilégié de Sections Régionales;
- Partenariat dans l'activité des Éditions de l'AFVAC.

L'AFVAC remercie tous ses partenaires qui contribuent avec fidélité au succès des activités de l'Association.

Nous remercions également nos partenaires presse qui contribuent à promouvoir toute l'année les formations de l'AFVAC et le Congrès national annuel de l'AFVAC.



# Communication

Sites internet, réseaux sociaux, newsletters



**Christophe LEBIS**  
Vice-Président délégué  
à la Communication

## COMMUNICATION

Le pôle communication est composé de 3 salariés, Joana Gouin, chargée de communication - infographiste, Frédéric Lhoumeau, intégrateur web, et Sabrina Berguer, graphiste-intégratrice web. Œuvrant sous la direction du Bureau et du vice-président délégué à la communication, Christophe Lebis, le pôle communication est au service de tous les acteurs associatifs. Ses tâches incluent la réalisation de support électroniques et imprimés (plaquettes, proceedings, affiches, encarts presse...), l'administration de nos divers sites Internet, l'envoi des newsletters, le traitement des vidéos de conférences.



### La Médiathèque AFVAC

Un évènement majeur de l'année 2019 a été le renouvellement complet de la médiathèque AFVAC. Celle-ci était jusqu'à présent incluse dans le site afvac.com et réservée aux adhérents. Elle ne proposait que quelques dizaines de textes et vidéos. Un site indépendant, opérationnel dès fin 2019, a été développé : **mediathequeafvac.com**. Il met d'ores et déjà à la disposition de l'ensemble de la profession près de 2000 proceedings de congrès et textes de consensus. Il contient également plus de 200 vidéos de conférences, dont une partie est réservée aux adhérents AFVAC.

Le contenu de la médiathèque AFVAC a bien sûr vocation à s'enrichir au fil du temps. Tous les vétérinaires et étudiants vétérinaires peuvent s'y connecter avec leurs identifiants afvac.com.

### Les sites dédiés à l'évènementiel

Les sites spécifiques AFVAC le Congrès (afvac-lecongres.com) et ASV le Congrès (congres-asv.com) sont remis à jour chaque année afin de proposer les informations les plus complètes sur les évènements à venir.

Le site AFVAC le Congrès est complété par un site permettant le dépôt de propositions de communications pour le congrès à venir. Le pôle communication a également conçu les identités visuelles et l'ensemble des supports de communication des deux nouveaux évènements "e-vet, les Rencontres de la médecine vétérinaire connectée" et les « Prix de l'Innovation Vétérinaire ». Deux nouveaux sites ont donc vu le jour en 2019 : e-vet.vet et innovationveterinaire.com.



Cette lettre contient des images. Si vous ne les voyez pas, utilisez votre navigateur.

**AFVAC**  
LE CONGRÈS

**CENTRE DES CONGRÈS - LYON**  
**28 > 30 NOVEMBRE 2019**  
LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DES VÉTÉRINAIRES POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE



**EXAMENS  
COMPLÉMENTAIRES**  
Raisons... et déraison

**Réservez dès à présent votre badge d'accès au congrès national AFVAC 2019 !**

La 58<sup>e</sup> édition du Congrès national AFVAC se tiendra cette année au **Centre des Congrès de Lyon, du 28 au 30 novembre 2019**.

[Je découvre le congrès !](#)

**Examens complémentaires : raisons... et déraison**

Les progrès de la médecine et des techniques mettent de plus en plus d'examen complémentaires à la portée des praticiens. S'ils sont parfois un complément indispensable à l'examen clinique, leur utilisation nécessite une bonne connaissance de leurs indications, de leur réalisation et de leur interprétation.

Ce congrès est l'occasion de faire le point sur ces examens complémentaires : pour bien savoir les choisir dans l'intérêt du patient et de son propriétaire, pour en cerner les limites afin de ne pas se perdre dans des diagnostics hasardeux et pour savoir évaluer la pertinence d'un investissement dans du matériel de diagnostic.

Destiné d'abord aux généralistes, AFVAC Le Congrès aborde aussi l'ensemble des disciplines médicales pour un exercice vétérinaire pratique, efficace et serein.



**Focus sur quelques points majeurs du programme général :**

Le Parcours NAC  
Le Parcours Chat  
Le Parcours Douleur

Vous retrouvez bien évidemment les traditionnels modules : Rencontres de la profession, Biodiversité, ateliers « Ecoantibio », ainsi qu'une grande diversité de travaux pratiques, travaux dirigés et Vettlabs ...

[Retrouvez tout le programme scientifique 2019](#)



Avec plus de 130 exposants, l'exposition commerciale d'« **AFVAC le Congrès 2019** » est également incontournable pour vous informer, échanger et découvrir les dernières innovations techniques et scientifiques dans une ambiance confraternelle très conviviale.

En son cœur, le **Village des Start-Up** réunit cette année 12 jeunes sociétés particulièrement innovantes, à découvrir !

**Le congrès national AFVAC est votre congrès !**

> **Adhérent vétérinaire AFVAC, votre accès est offert** (sous réserve d'inscription maintenant sur [www.afvac-lecongres.com](http://www.afvac-lecongres.com)).

> **Non adhérent vétérinaire AFVAC, adhérez maintenant** sur [www.afvac.com](http://www.afvac.com) et profitez immédiatement d'une remise de 30% sur toutes les formations AFVAC de l'année puis réservez votre badge au congrès national sur [www.afvac-lecongres.com](http://www.afvac-lecongres.com) pour profiter de votre accès offert à l'ensemble du programme général.

**À bientôt à Lyon !**

L'équipe AFVAC

GRANDS PARTENAIRES AFVAC 2019



## Les newsletters

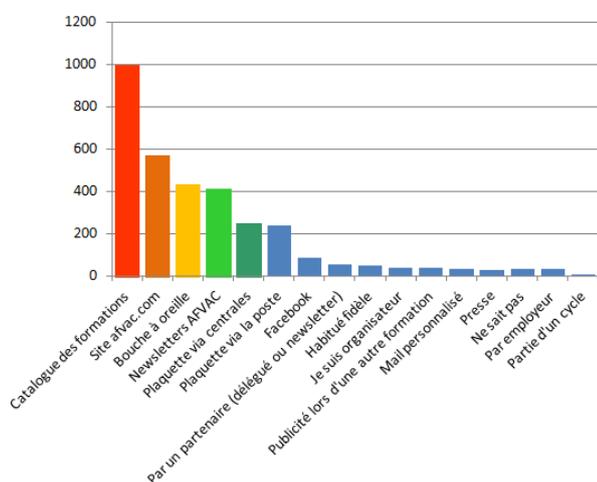
La réalisation et l'envoi de newsletters est une activité importante du pôle communication. En 2019 il a été envoyé par l'AFVAC 196 newsletters. C'est à la fois beaucoup (plus de 3 newsletters par semaine) et logique, puisque notre association organise plus de 180 formations par an, en plus des importants événementiels que sont AFVAC le Congrès, ASV le Congrès et e-vet. Une des tâches du pôle communication est de cibler au mieux les destinataires de chaque envoi, afin de ne pas saturer leur boîte mail. Nous nous appuyons pour cela sur l'adresse postale des cabinets et cliniques, sur l'appartenance de nos adhérents aux différentes sections régionales et groupes d'étude, ainsi que sur les points d'intérêts que nos contacts ont déclarés sur leur profil sur le site [afvac.com](http://afvac.com). Pensez à vous inscrire aux groupes d'étude qui vous intéressent et à préciser vos points d'intérêts professionnels via le site [afvac.com](http://afvac.com) : cela nous permettra de vous envoyer les informations les plus pertinentes.

## La presse

Fort de la définition de son aire de compétence, le pôle communication a pu en 2019 s'investir plus avant dans les échanges avec la presse professionnelle, en coordination avec le pôle congrès et le pôle formation. Comme le montre les retours des participants aux formations, la presse ne semble pas actuellement, et malgré son coût élevé, être un bon moyen de recrutement, tout au moins hors congrès national. Les choix se sont orientés vers des options nouvelles : priorité aux doubles pages, plus visibles que les pages simples (surtout pour le congrès), plus de référencement des formations AFVAC dans les agendas, avec présence du logo associatif.

## Analyse des retours de la communication

Le pôle communication, en collaboration avec le pôle formation, a mis en place en 2018 une enquête incluse dans le questionnaire envoyé à tous les participants à nos formations. L'objectif est de savoir par quel canal les participants ont connu l'existence de la formation qu'ils viennent de suivre. Les résultats pour 2019 sont présentés dans le graphisme ci-dessous.



On voit que, cette année, comme l'année dernière d'ailleurs, notre organe de communication le plus productif est le catalogue des formations. Distribué à l'occasion du congrès national de l'année n-1, et expédié également par voie postale à nos contacts, ce catalogue récapitule les événements à venir pour l'année n. Comme certaines formations ne sont pas encore finalisées au moment de l'élaboration de ce catalogue, le pôle communication a proposé de créer un cahier complémentaire envoyé par voie postale en mai de l'année en cours. Cela permet une meilleure visibilité des formations nouvellement publiées.

Cette enquête montre également que le site afvac.com reste une référence, avec l'avantage d'être toujours à jour et d'offrir la possibilité d'une inscription en ligne. Si les newsletters restent manifestement un canal intéressant d'information, elles ont été supplantées (de peu) en 2019 par le bouche-à-oreille ! L'efficacité de ce canal, aussi vieux que l'humanité, démontre que la communication associative ne repose pas uniquement sur les épaules du pôle dédié. Chacun d'entre nous, organisateurs, adhérents, sympathisants, formés et formateurs, avons un rôle important à jouer pour la promotion de nos activités. Vous avez aimé les formations AVVAC : parlez-en autour de vous ! C'est un très bon moyen d'aider à leur réussite.

# Éditions



**Gilles CHAUDIEU**  
Vice-Président délégué  
aux Éditions



**Brigitte CLOET**  
Directrice du pôle Éditions

Grâce à ses différentes publications (revues et ouvrages) le secteur « éditions » de l'AFVAC est à même de couvrir l'essentiel de vos besoins en formation écrite.

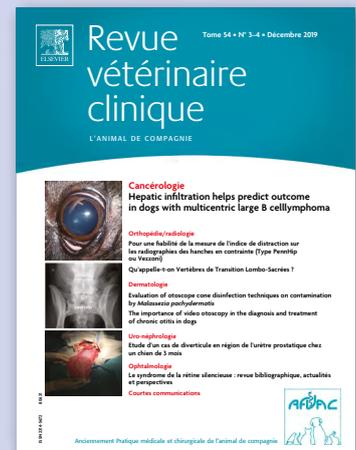
## › 2 REVUES SCIENTIFIQUES



### ■ PratiqueVet : revue mensuelle de formation

Un contenu efficace et pertinent exclusivement consacré à la médecine et à la chirurgie des animaux de compagnie.

- Une revue mensuelle de 56 pages comprenant des articles pratiques et concis ;
- 12 numéros par an.



### ■ Revue Vétérinaire Clinique (RVC)

Revue trimestrielle d'articles originaux en coédition avec Elsevier Masson.

RVC remplace PMCAC.

- 4 numéros par an.

PratiqueVet et Revue Vétérinaire Clinique (RVC) (anciennement Pratique Médicale et Chirurgicale de l'Animal de Compagnie (PMCAC)) sont agréés par le CFCV. La lecture de leurs articles vous donne donc droit aux Crédits Formation Continue (CFC).

## PRATIQUEVET EN QUELQUES POINTS

Le numéro spécial 2019 consacré aux conditions d'élevage et de détention, zoonoses et médecine préventive chez les NAC sous la coordination de C. Bulliot a été bien accueilli par le lectorat. Ce ne fut pas le cas chez les annonceurs.

Il n'y aura plus de numéro spécial de PratiqueVet. A partir de janvier 2020 la revue aura 12 numéros par an (un en juillet et un en août à la place du numéro de juillet-août). Une nouvelle maquette est mise en place à partir de janvier 2020.

Les articles à la vente par téléchargement sont disponibles au prix de 10 € HT. Tous les numéros de PratiqueVet sont disponibles pour les abonnés.

### Partenariat-Publicité

Sur la période de janvier 2019 à décembre 2019, les recettes publicitaires mensuelles de PratiqueVet sont de 5 890,50 € HT. Ce résultat est en baisse, essentiellement due au numéro spécial.

Comme nous l'avons déjà formulé, cette forme d'insertion n'a plus la cote.

A ces chiffres se rajoutent les recettes d'un supplément et des TAP pour un total de 19 230 € HT. Les TAP restent stables, par contre les suppléments sont difficiles à obtenir.

## Les ouvrages

Le livre concernant la pathologie comportementale du Chat a été réédité. De plus, une version ne concernant que sa première partie a été éditée sous le titre Le Chat et son comportement. Ce dernier livre s'adresse à un public plus large. Les deux ouvrages étaient présents au congrès de Lyon.

Au congrès de Bordeaux, le second volet de la collection VET INDEX consacré à la Transfusion sanguine chez le Chien, le Chat, les Nouveaux Animaux de compagnie et les Animaux Exotiques sera disponible. Il est en cours de montage. Pour 2020, un sommaire consacré à la vente des animaux de compagnie est en préparation.

## REVUE VÉTÉRINAIRE CLINIQUE (RVC)

RVC reste externalisé pour son édition et sa gestion, la revue étant toujours produite par la Société Elsevier. L'éditrice affectée par Elsevier à RVC, Christine Sempé, se montre particulièrement attentive à nos besoins; le site de soumission et suivi des manuscrits, renouvelé en 2018, ne nous donne toujours pas les satisfactions que nous en attendions; le projet de prix éditorial est concrétisé et sa remise aura lieu sur notre stand au Congrès de Bordeaux en 2020.

La secrétaire affectée à la revue, Charlotte Muczinsky, particulièrement rigoureuse et disponible dans le suivi des textes, a quitté son poste cette année et, après un intérim de quelques semaines, Rémy Stucky vient de prendre ses fonctions dans ce poste.

Gilles Chaudieu, Rédacteur en chef, assure essentiellement les travaux de relecture, Brigitte Cloet, Rédactrice en chef, assure le suivi des manuscrits.

Nous traversons actuellement une période où le recrutement d'auteurs est correct, mais celui des reviewers de plus en plus délicat. Cela pose de gros problèmes pour une remise des sommaires dans les temps afin de produire la revue à la date prévue. Nous nous adressons aux membres des Conseils Scientifiques de nos GE pour qu'ils en prennent conscience et nous apportent leur aide.

RVC, ainsi que la plupart des revues à Comité de lecture, vit essentiellement de son téléchargement d'articles, les abonnements papier se réduisant considérablement.

Le dernier exercice comptable annuel (2018, que nous avons facturé mi-2019), conformément au contrat que nous avons avec Elsevier, nous a attribué 1 196,82 € HT au titre des royalties, et 7 500 € HT au titre de la contribution éditoriale, soit 8 696,82 € HT, 10 436,18 € TTC au total.

# AFVAC Juniors



Jean GOEBEL



Eric GUAGUÈRE

L'Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie (AFVAC) a créé dans chaque École Vétérinaire française (ENV de Maisons-Alfort, VetAgro Sup Campus de Lyon, ENV de Toulouse et ONIRIS de Nantes), une section AFVAC Junior (conformément au titre X des statuts de l'AFVAC).

L'objectif principal des AFVAC Juniors est de faciliter l'intégration des étudiants vétérinaires dans leur vie professionnelle grâce aux activités proposées par l'AFVAC et les AFVAC Juniors et ainsi, de sensibiliser les étudiants vétérinaires à l'importance de la Formation Continue dans leur futur exercice.

En lien avec son école, l'AFVAC Junior s'appuie sur les élus nationaux représentés par un ou plusieurs responsables nommés par le Conseil Exécutif, sur la Section Régionale de l'AFVAC géographiquement concernée (dite correspondante) et sur la logistique du Siège de l'AFVAC.

## Des missions bien identifiées

Les bureaux des AFVAC Junior ont pour missions:

- La conception et l'organisation des actions et les activités de l'AFVAC Junior;
- La promotion des activités de l'AFVAC Junior (dont le recrutement);
- La coordination de l'interface opérationnel entre le pôle congrès et les étudiants de son école,
- La création de liens avec les responsables nationaux « AFVAC Junior », le Siège, la Section Régionale et l'école vétérinaire (par le biais de l'enseignant référent).

## 2019, 312 étudiants inscrits à l'AFVAC

Les AFVAC Junior ont connu une grande activité en 2019 avec des réunions régulières organisées dans les quatre écoles et désormais l'incontournable congrès inter-AFVAC Junior à Lyon; moment fort de la vie estudiantine vétérinaire qui a réuni près de 110 étudiants.



Merci aux diverses équipes AFVAC Junior qui ont animé avec dynamisme ces évènements.

Merci aux enseignants référents et aux directrices et directeurs des écoles pour les avoir facilité et coordonné

Merci également aux partenaires pour leur contribution active à ces évènements par diverses actions très appréciées.

En exergue, il faut signaler la participation active de plus de 100 étudiants dans l'organisation de AFVAC Le Congrès, rendez-vous annuel de la profession vétérinaire qui s'est déroulé au Centre des Congrès de Lyon du 28 au 30 novembre 2020. Outre une aide appréciée de tous, les étudiants ont pu être en immersion au sein de la profession par la possibilité pour eux d'assister au programme scientifique et de nouer de nombreux contacts dans un esprit de grande convivialité.

## 2019, une restructuration nécessaire

Des réunions de présentation de l'AFVAC et de travail avec les bureaux ont eu lieu en septembre et octobre dans les quatre écoles. Elles ont permis de réfléchir au mode de fonctionnement des AFVAC Junior, précisés désormais dans des notes associatives.

En 2020, certaines de ces modifications seront inscrites dans les nouveaux statuts.



# Affaires internationales



**Claude BÉATA**  
Vice-Président délégué  
aux Affaires européennes  
et internationales

## WSAVA



Le différend autour de ma participation au comité AWWC\* s'est réglé au cours de réunions dédiées à Toronto. Les difficultés ont été aplanies et les rapports avec le Président Shane Ryan sont de nouveau idéales comme en témoigne la photo ci-après. J'ai été invité à présenter ma candidature (qui malheureusement n'a pas été couronnée de succès).



La France, par ma voix, a été présente lors de l'Assemblée Générale qui a de nouveau été très participative.

Au cours de l'Assemblée Générale, un nouveau membre du bureau exécutif a été élu en la personne du Pr Felisbina Queiroga (Professeur de médecine interne et d'oncologie à l'Université UTAD du Portugal).

Au cours de l'année 2019 et dans la suite de nos remarques sur le fonctionnement opaque du comité AWWC, une grande réforme a été instituée sous l'égide du comité dont je fais partie. Le LNC (Leadership & Nominations Committee) a ainsi proposé au bureau qui l'a accepté des processus standards d'appel à candidature et de sélection des candidats qui seront maintenant utilisés dans tous les groupes. Une plus grande clarté devrait en découler.

Suivant le principe de rotation, le rendez-vous pour 2020 était prévu en Europe en combinaison avec la FECAVA à Varsovie.

(Le Covid va empêcher cela. Le congrès FECAVA/WSAVA a été repoussé en mars 2021 à Varsovie mais l'assemblée générale aura lieu en visioconférence en septembre 2020.)

En accord avec notre Président JF Rousselot il a été décidé de présenter la candidature de la France au bureau de la WSAVA. Réponse dans le rapport 2020.

La FAFVAC (cf § consacré à cette organisation) a demandé à un membre de l'AFVAC (Dr Muriel POUR-PRIX) de traduire le guide bien-être en français et j'en ai assuré la supervision: il est aujourd'hui disponible pour tous les francophones sur le site de la WSAVA.



En compagnie de Shane Ryan, président de la WSAVA à Toronto

## FECAVA



En 2019, contrairement à 2018, j'ai pu participer aux deux « Council Meetings » de la FECAVA, celui de Zagreb et celui de Saint-Petersbourg.

### Zagreb – Avril 2019

A Zagreb, une nouvelle structure de cotisations a été présentée et adoptée sans les voix de la France. Cette nouvelle manière prévoit 3 zones suivant le PIB\* par habitant avec une cotisation de base différente selon la zone (500 – 250 et 150 €) et une cotisation par nombre d'adhérents de la société nationale différente aussi (6, 5 et 4 €). La France dans ce cadre-là se retrouvant dans les pays « riches », notre cotisation n'a quasiment pas bougé (très légère diminution) et reste à un niveau très important. Cet aménagement a beaucoup été fait pour faire plaisir à l'Espagne qui ayant un moins bon niveau de vie économise à la fois sur sa cotisation de base et sur la cotisation par adhérent.



Je me suis donc abstenu dans le vote.

Dans le cadre du projet WIP, la réunion du groupe à Zagreb a pris d'importantes décisions et notamment de ne pas s'appuyer sur les programmes commerciaux du style Cat-Friendly ou Fear Free et de développer notre propre approche.

Nous avons aussi décidé d'avoir, dans chaque congrès local, une session de « Welfare in Practice », « Bien-être en Pratique ». En revanche ma proposition d'avoir un programme de formation de formateurs n'a pas été retenue.



*Dennis Novak, nouveau président de la FECAVA*

### Saint-Petersbourg – Septembre 2019

Le meeting de Saint-Petersbourg a vu la fin de la présidence de Wolfgang Dohne (anglais) et son remplacement par Dennis Novak (serbe).

Le Comité a par ailleurs refusé après des discussions importantes d'accorder le statut de membres associé à Unisvet qui est une entreprise privée de formation continue italienne.

Nous avons eu aussi la présentation d'une loi néerlandaise sur l'interdiction d'élever des races dont la longueur du museau était inférieure à 1/3 de la longueur du crâne.

Enfin pour notre projet WIP, il a été décidé d'envoyer une lettre à tous les représentants FECAVA pour permettre de diffuser le programme « Bien-Être en Pratique ».



*La loi néerlandaise a conduit le club du Carllin à arrêter sa production*

## FAFVAC



La FAFVAC a continué en 2019, toujours sous la présidence du Québec, (Dr Michel Pepin) à être très active. Après les recommandations autour de la prise en charge de la douleur, ce sont celles autour du bien-être dont la FAFVAC a financé la traduction. A l'occasion du congrès de la WSAVA, le Dr Michel PEPIN, Président actuel de la FAFVAC a remis au président de la WSAVA Shane Ryan un exemplaire du guide traduit. Il a été chaleureusement remercié.

Enfin Le prix FAFVAC 2019 a été remis à notre confrère belge Marcel Renard éminent et truculent défenseur de la francophonie.

## AMVQ



Rien de changé dans les rapports avec l'association québécoise: Michel Pepin et, Sylvie Blain la secrétaire étaient présents à Marseille et c'est toujours un plaisir de les retrouver.

Michel Pepin en a profité pour remettre le prix de la Francophonie à Marcel Renard.



*L'ancien président Wolfgang D;ohne remet le casque à Ulrike Tewes, secrétaire de la FECAVA.*



*Le Dr Michel Pepin, Président de la FAFVAC en compagnie du Dr Ellen Van Nierop, membre du bureau de la WSAVA.*



*De gauche à droite: Jean-François Rousselot, Président de l'AFVAC, Michel Pepin, Président de la FAFVAC et Marcel Renard, récipiendaire du Prix de la Francophonie.*

# Service comptabilité et trésorerie



**Pierre MAISONNEUVE**  
Trésorier national  
de l'AFVAC

L'AFVAC, avec un budget annuel de 4.7 millions d'euros nécessite une gestion rigoureuse des finances, de plus en plus complexe, pour nos activités quotidiennes, mais aussi pour anticiper l'avenir et permettre notre évolution.

## L'ORGANISATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Le service comptable a la responsabilité de la production des états financiers et fiscaux. Il gère également le personnel du siège. Pour l'année 2019, il a été supervisé par Pierre Maisonneuve (Trésorier National) à laquelle se sont ajoutés des contrôles interne et externe.

La composition du service comptabilité est la suivante :

- Karine Duarte, Chef Comptable et Responsable administrative du personnel;
- Arnaud Bomont, Sandrine Hadjadj et Philippe Mau-nier, Comptables.

Le contrôle « interne » est effectué par les Experts comptables de Newton Expertise, et par la Commission des Finances présidée par Christian Collinot, vice- président aux finances.

Le contrôle externe est assuré par un nouveau Commissaire aux Comptes, Naviseo, qui vérifie les comptes afin d'exprimer une opinion sur la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes annuels devant l'Assemblée Générale.

L'activité du pôle comptable 2019 :

L'année 2019 a vu continuer l'épuration des comptes avec la suppression de contrats obsolètes et la renégociation de nouveaux contrats plus profitables à l'association (téléphonie, affranchissement, photocopies, publicité, commissaire aux comptes...)

Dans le même temps il nous a fallu assumer un contrôle fiscal qui a mobilisé beaucoup d'énergie pendant 6 mois. Au final, après explications sur notre structure associative, seuls des points mineurs ont été retenus par les contrôleurs (sous réserve de nous améliorer) avec des conséquences financières minimales. Il nous faut donc progresser et corriger tous les points relevés.

Concernant le personnel, un poste de secrétariat de direction a été créé, le service congrès renforcé par la pérennisation du poste de Clémence Lassade et enfin un poste de graphiste également pérennisé ce qui porte l'effectif du siège à 17 salariés pour faire face à notre augmentation d'activité.

Le travail a néanmoins été perturbé à plusieurs reprises en 2019, d'abord par 3 arrêts de travail de longue durée, puis par la canicule de l'été (difficultés de transports), enfin, et surtout, par les grèves diverses impactant les transports (gilets jaunes puis mouvement social de la réforme des retraites). Cela aura au moins permis au siège de s'essayer au télétravail, ce qui nous sera utile en 2020, mais cela est une autre histoire...

En conclusion tous ces événements extérieurs imprévus n'ont pas permis de finaliser la restructuration et l'adaptation de la comptabilité pour faire face aux futures obligations fiscales mais ce travail avance.

## LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat contient les recettes et les dépenses de l'Association, la différence entre ces deux masses constituant le résultat net (qui peut être un excédent ou un déficit).

Nous constatons pour l'exercice comptable du 01/01/2019 au 31/12/2019 un excédent de 330 384 € (- 17% par rapport à 2018, notamment en raison du congrès à Lyon, plus onéreux à réaliser que celui de Marseille).

NB: la crise COVID 2020 a très fortement retardé la fourniture du bilan et la certification des comptes 2019.

(Les % évoqués concernent l'évolution 2018/2019).

## LES RECETTES: PRODUITS (HT)

Les ressources de l'AFVAC proviennent des recettes totales (4 730 905 € HT brut soit +2% ou 4 625 136 € HT or rabais soit +0.3%).

### ► Les recettes par activité (HT)

- Fonctionnement Associatif et Adhésions: 813 974 € (-5%) (Remarque: adhésions 18% des recettes, en hausse de 7%)
- Sections Régionales: 973 585 € (- 1%)
- Groupes d'Étude: 903 147 € (+ 6 %) (Remarque Groupes Etudes et Sections régionales = SR+GE = + 2.7% et représentent 40 % des recettes)
- Formations gérées par le siège (Congrès, Plans modulaires, AFVAC juniors...) = 1 826 552 € (+1.9% - 39% des recettes 2019)
- AFVAC Éditions: 213 648 €

## LES DÉPENSES (HT)

### ► Les dépenses par activité (HT)

Hors frais de gestion et de FCV = 4 400 521 € (+ 3.7 %).

- Fonctionnement Associatif: en baisse depuis 3 ans à 1 772 932 € (- 2%). Salaires et charges du Personnel (+7.82%, mais 46.6% des dépenses, soit un pourcentage en baisse de 4% sur 3 ans) - Frais des élus pour le fonctionnement associatif en baisse de 15%.
- Sections Régionales: 757 193 € (+9,9%)
- Groupes d'Étude: 666 642 € (+3,3%) (SR+GE = 1 423 835 € soit +6.7%)
- Formations gérées par le siège et AFVAC Junior: 1 030 835 € (+14% dont cout du congrès à Lyon +16%)
- AFVAC Éditions: 172 919 €

## RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ

- AFVAC Éditions: 40 729 €
  - Groupes d'Étude: 236 505 € (+16%)
  - Sections Régionales 216 391 € (-25%) (SR + GE = 452 587: -8%)
  - Formations gérées par le siège: 795 716 € (-10.9%)
- Fonctionnement associatif, Taxes et Impôts – 958 957 € (en très légère baisse de 0.3 % - ces chiffres incluent le redressement fiscal)

Soit un résultat bénéficiaire de 330 384 €.

**Grace à ces résultats, nos finances 2019 restent très saines ainsi que notre trésorerie avec un fond de roulement en nette progression.**

*Le bilan et les comptes de résultats détaillés sont consultables au Siège de l'Association sur demande.*

# Le pouvoir d'agir ensemble



**Association Française des Vétérinaires  
pour Animaux de Compagnie**

40, rue de Berri - 75008 Paris

Tél: 01 53 83 91 60

Mail: [contact@afvac.com](mailto:contact@afvac.com)

**[www.afvac.com](http://www.afvac.com)**